

# LE COURRIER

Montmagny  
L'Islet

81<sup>ème</sup> année — 10 sous le numéro

MONTMAGNY, JEUDI, LE 26 AOUT 1965

No. 10

## Campagne diocésaine des Oeuvres, le 10 octobre

C'est le 10 octobre qu'aura lieu cette année, dans toutes les paroisses du diocèse, la souscription populaire en faveur de la Campagne des Oeuvres 1965.

La Campagne se fera sous le sigle de la Plume Rouge. On se souvient que ce symbole a déjà été utilisé lors des premières campagnes d'Oeuvres; il remplacera défini-

tivement l'écusson "Caritas" qui a servi d'emblème depuis quelques années.

On nous annonce que le Président général de la Campagne vient d'être nommé: il s'agit de M. Gérard Lapointe, ex-maire de Rivière-du-Loup et membre-fondateur du Conseil des Oeuvres du diocèse de Ste-Anne.

Tout récemment, le

Conseil des Oeuvres se réunissait à La Pocatière pour établir son programme d'action. Onze directeurs étaient présents, de même que le président de la Campagne et les responsables diocésains et régionaux de l'Organisation.

Voici les noms des principaux organisateurs:

#### Exécutif diocésain:

M. Gérard Lapointe, président; M. Lucien Gosselin, responsable des Cies et Corporations; M. Valérien Lachance, coordonnateur; M. Fernand Lord, représentant C. Des O; Mme Elise Giroux, secrétaire.

#### Responsables régionaux:

Me Denis Gobeil, Montmagny; M. Guy Cloutier, St-Paul; M. Marius Brisson, St-Fabien; M. Alphonse Pelletier, St-Pamphile; M. Paul-E. Verret,

L'Isletville; M. Gilbert Royer, St-Pacôme; M. Gilles Picard, St-Pascal; M. Bertrand Laforest,

Rivière-du-Loup; Mme Paul Ouellet, St-Alexandre.

Soyons généreux!

#### Premier-Montmagny

### Ce sept septembre 1965...

(LIRE EN PAGE 4)

### Le président de la Régionale fait appel à la coopération des parents

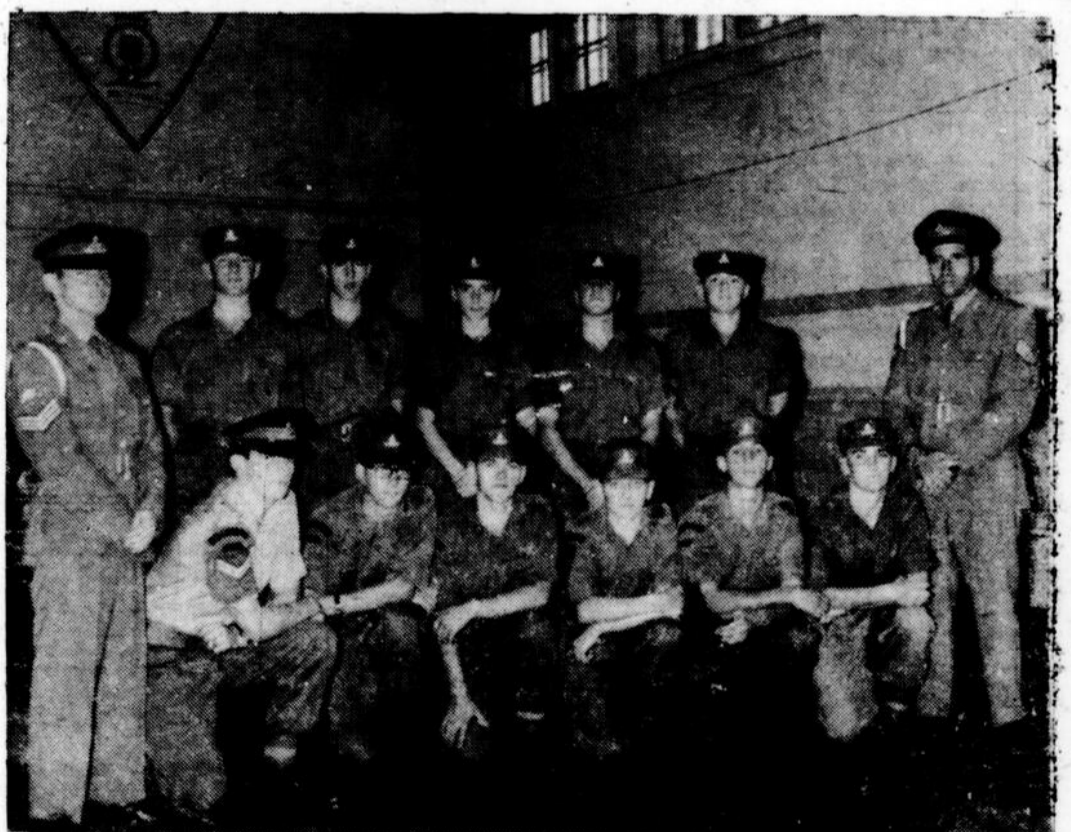
La Commission Scolaire Régionale est en face d'une pénurie de locaux pour l'ouverture des classes, le 7 septembre prochain, à Montmagny. Devant ce problème, les commissaires ont adopté des mesures d'urgence qui demanderont la compréhension et la collaboration des parents, des professeurs et des élèves.

Les journaux vous ont appris que nous avons été autorisés à construire une école temporaire de 12 classes pour satisfaire à nos besoins, mais les travaux ne devant débuter qu'en septembre, nous aurons à tirer partie des possibilités qui s'offrent à nous, d'ici l'ouverture de ces nouveaux locaux prévus pour la mi-octobre.

C'est pourquoi nous devons loger quelques sections dans des édifices publics ou privés pour quelques temps. Nous envisageons aussi la possibilité de demi-journées de classes pour certains groupes; dans ces derniers cas, le programme serait respecté, mais les enfants devraient suppléer par un travail personnel à domicile, afin de compenser pour la diminution des périodes dans quelques matières.

Depuis longtemps déjà, la Commission Scolaire Régionale et locale avaient prévu ces problèmes, mais les procédures entreprises auprès des autorités s'avéraient plus longues que prévues. Ce n'est que récemment que nous recevions l'autorisation officielle de procéder à la mise en place d'une école temporaire. Les parents comprendront que nous traversons présentement une période de changements importante dans tout notre système, aussi je me permets de les remercier de la compréhension qu'ils sauront témoigner à la Commission Scolaire devant ces difficultés.

Adrien Boudreau, président,  
Commission Scolaire Régionale Pascal-Taché.



**FIN D'ENTRAINEMENT MILITAIRE** — Nous voyons sur cette photo les dix étudiants qui ont terminé leurs cours d'été d'entraînement militaire. Première rangée, de gauche à droite: Sergent Serge Belly, Bdr. Paul Vézina,

Gnar, Pierre Gingras, Alain Corriveau, Simon Mimeault, André Talbot, André Gendron, Sergent Blais. Deuxième rangée, dans le même ordre: Denys Morin, Ghislain Tremblay, Laurin Boulay, Michel Dion, Claude Langlois.

(Photo "Le Courrier" — G.B.)

## La Cité de Joie à La Pocatière connaît beaucoup de succès

LA POCATIÈRE (DNC) - C'est sous le thème général de "Robin des Bois et Lady Mariane" dans le comté de Buckingham que la cité de joie ouvrait ses portes à tous les jeunes de la paroisse de Ste-Anne et de ville de La Pocatière. En effet, durant la première semaine une campagne électorale acharnée s'est faite entre Lynda Cloutier, Hélène Soucy et Anne-Marie Lorent pour le titre de Lady Mariane. Les élus furent Anne-Marie Lorent et René Sirois.

Le comté de Buckingham s'est ensuite divisé en trois

bourgs, de Sherwood, de Bristol et de Nottingham, qui ont élu Régis Larrivé et Hélière Soucy duc et duchesse de Sherwood, Gilles Darveau et Marielle Dubé, duc et duchesse de Bristol, Louis Dubé et Lynda Cloutier, duc et duchesse de Nottingham.

Au cours de la deuxième semaine d'activité, le comté de Buckingham était en liesse et fêtait l'élection de ses chefs par une grande parade de triomphe suivie d'une soirée où avait lieu un concours de costumes. A la troisième semaine, les jeunes du comté de Bucking-

ham ont organisé une soirée pour leurs parents et amis, puis ils ont présenté quelques pièces : chansons, danses, gymnastique et rythme.

A la quatrième semaine, l'équipe de balle-molle a remporté la victoire sur le club de St-Pacôme, au tournoi régional et il a ensuite participé au tournoi diocésain de St-Jean Port-Joli où il perdait en toute dernière partie contre Montmagny.

Il y a eu aussi une grande activité spéciale chez les garçons durant cette même semaine, soit un "cross country" où les jeunes dans le groupe des 12 à 15 ans ont eu à traverser bois, champs et rivières, à grimper aux arbres, etc.

Du côté des filles, l'activité spéciale s'est réalisée surtout à la 5e semaine. Il s'agissait d'une grande parade de mode où les fillettes présentaient des costumes de leur propre création, sur la mode passée et la mode à venir. Il va sans dire que les mamans ont eu un grand rôle à jouer tant pour aider leurs filles à faire les costumes que pour juger les meilleurs. Ces mamans méritent d'être remerciées pour leur généreuse collaboration.

C'est aussi à la fin de cette cinquième semaine qu'ont eu lieu nos olympiades locales où nos jeunes ont mesuré leurs forces entre eux avant d'affronter l'équipe de St-Pacôme, aux Olympiades régionales et toutes les équipes du diocèse de Ste-Anne au tournoi d'athlétisme diocésain.

## Emplois disponibles

Voici les offres d'emplois pour cette semaine :

### DANS LA REGION

Une cuisinière et deux aides-cuisinières pour une maison de pension et un restaurant. Des aides-familiales compétentes.

Une femme de ménage expérimentée pour faire l'entretien d'un édifice du lundi au vendredi après les heures de bureau.

Un vendeur de plans d'épargne éducationnels.

Un vendeur d'annonces à temps partiel pour le comté de l'Islet.

Des vendeurs d'assurance-vie. Deux techniciens diplômés en électricité, dont un avec connaissance du dessin.

Des jeunes gens âgés de 21 à 27 ans possédant au moins une 21<sup>ème</sup> année pour travailler pour une compagnie de finance.

### EN DEHORS DE NOTRE DISTRICT

Un chauffeur de taxi à \$35.00 par semaine net.

Des policiers pour la Sûreté Provinciale et la Ville de Montréal.

Vingt-cinq techniciens-machinistes pour une cie de Montréal.

Des mécaniciens d'auto.

Des mineurs.

Des électriciens possédant licence "C".

Des machinistes.

Des travailleurs de la forêt pour la Cie Internationale de Papier, division du St-Maurice et de Maniwaki, de même que pour la Cie Consolidated Paper et Anglo Pulp et Papier région de Forestville.

Nous avons également une liste d'emplois vacants dans un grand nombre de métiers spécialisés, administratifs et professionnels dans divers centres de la Province de Québec.

### AUX EMPLOYEURS

Une jeune fille bilingue possédant un cours commercial et un peu d'expérience en classement, offre ses services comme secrétaire.

Nous avons aussi un bon nombre de chercheurs d'emplois possédant expérience dans divers métiers, disponibles immédiatement.

Tout employeur intéressé à embaucher ces candidats est prié de communiquer avec nous.

Un officier recruteur de la Cie Wabush Mines Ltd sera à nos bureaux, le 31 août de 7 h. à 9 h. du soir. Il rencontrera des candidats en soudure, en électricité, etc.

Pour informations supplémentaires, veuillez vous adresser le plus tôt possible au Bureau National de Placement à Montmagny, au numéro de téléphone 248-1102.

## AVIS PUBLIC

### Commission Scolaire de Montmagny

#### REPARTITION PAR ARRONDISSEMENT DES ELEVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTMAGNY

#### Arrondissement Ecole Bon Conseil

Tous les élèves de la 7<sup>ème</sup> rue Ouest, 6<sup>ème</sup> rue Ouest, Rue Dufresne Ouest, Cimetière, Rue St-Jean-Baptiste jusqu'à chez M. René Samson. 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, incluant les élèves du Côteau en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année. — 114 élèves.

#### Arrondissement Ecole St-Thomas

6<sup>ème</sup> avenue Est à 3<sup>ème</sup> avenue Ouest; 1<sup>ère</sup> à 7<sup>ème</sup> année inclusivement. — 322 élèves.

#### Arrondissement Ecole Beaubien

3<sup>ème</sup> avenue Est jusqu'à la Rivière, excluant la rue Frontenac côté sud, en ligne droite vers la Rivière, ainsi que les élèves du Village et du Côteau, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> année. — 670 élèves.

#### Arrondissement Ecole St-Mathieu

Tous les élèves entre les 2 ponts incluant les élèves en provenance du bout de la rue Collin, celui de la Station, de la rue Frontenac jusqu'à la Rivière, y compris tous les élèves en provenance du Rocher-Noir. — 311 élèves.

#### Arrondissement Ecole Pie X

A compter de la rue Boulanger en allant à l'extrémité de la paroisse. — 348 élèves.

#### Arrondissement Ecole du Boulevard

Arrondissement immédiat et Bras St-Nicolas.

Fernand Breton, C.A., Sec.-Trés.  
Commission Scolaire, de Montmagny.

## Ste-Félicité

(Mlle G. Desrosiers)

### MARIAGE

En l'église de Ste-Félicité, samedi le 21 août, fut béni le mariage de M. Armand St-Pierre, journalier, fils de M. Joseph St-Pierre, garde-feu et de dame Aurore Thibault de Ste-Félicité à Mlle Gisèle Guillemette, fille de M. Lucien Guillemette et de dame Nicée Bernard, également de Ste-Félicité. Voeux de bonheur.

### BAPTEME

M. et Mme Yvon Leblanc, née Elisabeth Caron sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une fille baptisée sous le prénom d'Elise. Félicitations.

### DIVERS

Du 21 au 28 août, M. l'abbé Léon Laplante, prêtre de notre paroisse sera absent pour faire une retraite annuelle. Que tous les fidèles de cette paroisse se fassent un devoir de prier à l'intention de leur dévoué pasteur.

### STATISTIQUES DE LA PAROISSE

Après la visite paroissiale terminée, M. l'abbé Léon Laplante annonce que la paroisse comprenait maintenant 121 familles soit 705 âmes.

## Menuiserie Générale

A DOMICILE  
ARMOIRES — COMPTOIRS, ETC...

Réalisés avec l'utilisation d'un planeur - corroyeur (routeur) - scie radial de Walt, etc.

J. G. Létourneau

6, 9e rue — Tél.: 248-3378 — Montmagny



### PLUS DE CHALEUR

pour votre argent

avec le service gratuit de WHITE ROSE pour l'entretien périodique des brûleurs et des fournaies. Plan budgétaire, système automatique de livraison, service de 24 heures, semaine et dimanche, financement de chauffage, etc.

LEONARD CHABOT

Distributeur d'huile et gaz White Rose

47, rue St-Pierre Tél.: 248-1071 MONTMAGNY

## Ste-Euphémie

### RETRAITE DE M. LE CURE

Lundi, le 23 août, M. le curé partait pour sa retraite annuelle. Prions le Seigneur pour que cette retraite soit fructueuse, et que tous les paroissiens de Ste-Euphémie en bénéficient. Par ce fait même M. le curé sera de retour parmi nous samedi le 28 août.

### REUNION DES ENFANTS DE MARIE

Après la messe de dimanche le 22 août a eu lieu la réunion des enfants de Marie. Après la réunion il y a trois jeunes filles qui sont entrées dans cette belle congrégation, ce sont Mlles Carmen Lapointe, Pierrette Nadeau et Ghislaine Ricard.

### MARIAGE

Sera béni le mariage de Valaire Chabot, fils de M. Edmond Chabot et de Mme Marie Bernard de Ste-Euphémie à Mlle Carmelle Plante, fille de M. Henri Plante et de Mme Délima Dallaire. Nous leurs souhaitons beaucoup de bonheur.

### DECES

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny est décédé Mme Léna Brulotte à l'âge de 84 ans et 5 mois, épouse de M. Pierre Giroux, décédé. Son service a été chanté en l'église de Ste-Euphémie, mercredi à 10 h. Nos sympathies à la famille.

## Naissances

CHOUINARD — Le 7 août est née à M. et Mme Charles Chouinard de St-Pamphile de l'Islet, une fille, Louise, Parrain et marraine, M. et Mme Adélaïde Chouinard, grand-parents de l'enfant.

FOURNIER — Le 9 août 65 est née à M. et Mme Claude Fournier de St-Jean Port-Joli une fille Marine, Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Poitras, oncle et tante de l'enfant.

PELLETIER — Le 10 août est né à M. et Mme Joseph Pelletier de St-Pamphile, un fils Simon, Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Yves Pelletier.

## LE CONGÉLATEUR...



## un supermarché-maison

Procurez-vous un "SUPERMARCHÉ-MAISON" cet été. Simplifiez le problème d'approvisionnement de la famille. Le "SUPERMARCHÉ-MAISON" permet d'avoir fruits, viandes et légumes frais à la portée de la main en tout temps de l'année. Finies les courses répétées et harassantes au supermarché. Voyez les réfrigérateurs-congélateurs à deux zones (0 degré F.). Vous admettez qu'ils sont vraiment un "SUPERMARCHÉ-MAISON".

Compagnie QUEBEC POWER  
FILIALE DE L'HYDRO-QUÉBEC

## Malgré certaines difficultés...

# Les autorités de la Régionale Pascal-Taché envisagent la rentrée des classes avec optimisme

Au cours d'une entrevue qu'il accordait cette semaine au représentant de notre journal, M. Jean Hébert, directeur général des écoles de la Régionale Pascal-Taché, s'est dit d'avis que, malgré les difficultés normales qui se présentent dans l'organisation de la Régionale, il envisage la rentrée des classes avec optimisme et confiance. "Nous sommes partis à zéro, a précisé M. Hébert. Il a fallu réorganiser les cadres pédagogiques, procéder à l'engagement du personnel, préparer certains règlements précis concernant les élèves, les professeurs et les directeurs d'écoles, organiser le transport des écoliers et nombre d'autres problèmes inhérents à l'éducation. Nous tenons à assurer la population que malgré les problèmes que nous rencontrons, les responsables font l'impossible pour mener à bien la tâche qui leur a été confiée".

### LES LOCAUX

Le principal problème de la Régionale actuellement, semble être celui des locaux, et ce problème se pose d'une manière plus aiguë à Montmagny même. "Nous perdons 3 classes à l'école Beaubien, 1 à St-Pie X et 4 à St-Mathieu. Il n'y a pas de solution possible, sauf si des locaux temporaires sont aménagés. C'est pourquoi une école temporaire de 12 classes sera construite à l'ouest de l'école Casault. Cette école sera fréquentée par les jeunes filles de 8ième, 9ième, 10ième et 11ième années".

Cette école ne sera probablement pas prête avant six ou sept semaines. D'ici là, nous devons diviser à demi-temps les périodes de certains cours. D'autres matières, dans ces

conditions, exigeront un travail plus personnel de la part de l'élève.

### LES REGLEMENTS

"Dans le but de favoriser l'ordre et par le fait même maintenir la bonne marche de la Régionale, nous avons suggéré aux directeurs d'écoles, aux professeurs et aux élèves, certains règlements que nous croyons indispensables à la vie de la Régionale.

Le règlement des élèves, par exemple, n'a pas été conçu dans un esprit punitif, mais pour aider l'élève à prendre conscience de ses responsabilités.

Pour le maintien du bon ordre dans l'école et afin qu'aucun élève ne soit pris au dépourvu par une sanction qui pourrait aller jusqu'à l'expulsion, nous employons cette année un système de notes de conduite uniforme.

Au début de l'année scolaire, chaque élève se voit attribuer un total de 100 points. Pour continuer à fréquenter les cours réguliers, l'élève devra conserver au moins 60% de ces points.

Les manquements aux règlements entraînent toujours la soustraction d'un certain nombre de points pouvant varier de 1 à 50.

Si le nombre de notes baisse au-dessous de 75, les parents sont immédiatement avertis par la direction de l'école.

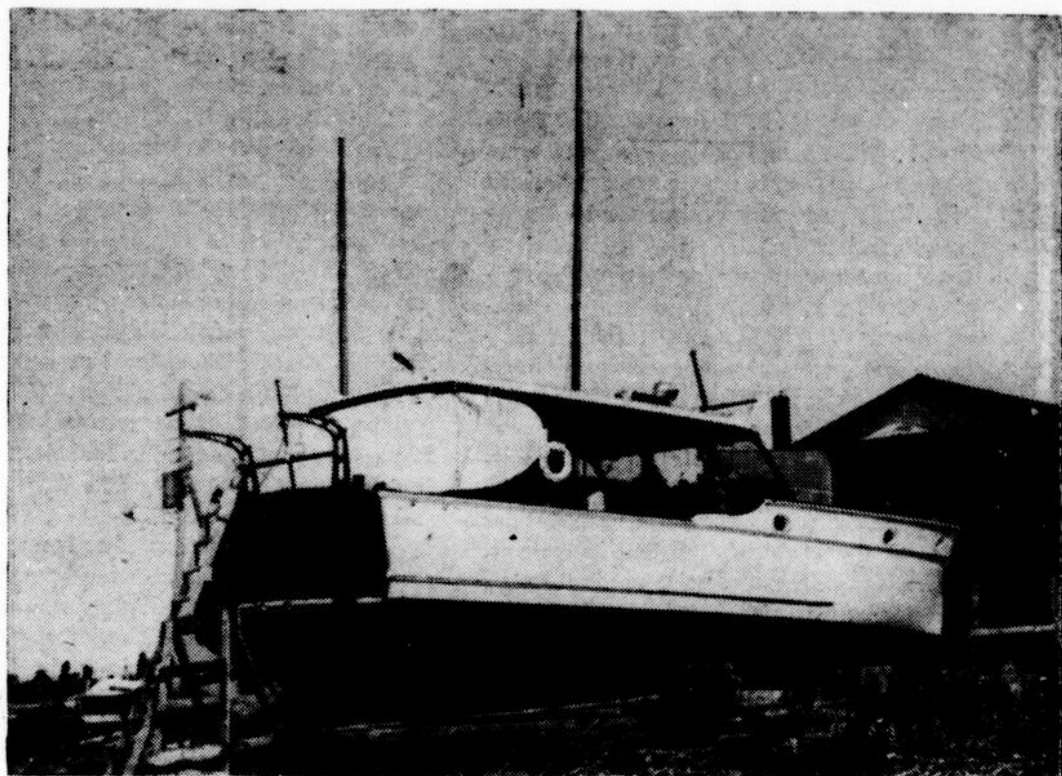
Si le nombre de notes baisse au-dessous de 60, l'élève, après étude de son cas, est suspendu pour une durée variant de trois à cinq jours. Après rencontre avec les parents, l'élève suspendu pourra reprendre ses cours s'il manifeste de bonnes dispositions. Son dossier sera alors remonté à 75 points.

Si l'élève continue, après une première suspension, à manifester son indiscipline, le directeur verra à soumettre son cas à la direction générale avec les recommandations qui s'imposent.

La décision finale pour le renvoi d'un élève appartient à messieurs les commissaires de la Commission Scolaire Régionale.

Article 221 du Code Scolaire de la Province de Québec:

"Il est du devoir des com-



**QUAND LES BATEAUX S'EN VONT**  
— La "Lady" Thérèse attend patiemment le moment de prendre la mer. Pho-

to prise aux "ateliers maritimes" Lachance, dans le Bassin.

(Photo "Le Courrier" — G.B.)

## Deux chalets complètement détruits par le feu à Berthier

Vers sept heures dimanche matin, les résidents de

missaires et des syndicats d'écoles:

— De faire des règlements pour la régie de leurs écoles et de les communiquer, par écrit, aux instituteurs sous leur contrôle;

— De renvoyer de l'école les élèves habituellement insubordonnés ou dont la conduite est immorale en paroles ou en actions.

### LE TRANSPORT

"Bien qu'il cause d'assez graves difficultés, le problème du transport des écoliers n'est pas insoluble. Tenant compte le plus possible de ce qui existait déjà, nous avons effectué quelques changements, surtout en ce qui concerne le transport des écoliers dans les grands centres. Certains détails ne sont pas encore réglés, mais nous sommes confiants de pouvoir les régler en temps pour le 7 septembre, a précisé M. Hébert.

(Suite à la page quinze)

la "Plage de Berthier" découvriraient un incendie qui s'était déclaré dans le chalet de M. Roméo Couillard de Montmagny.

Le feu s'est propagé avec une violence extrême et M. Couillard dut utiliser une échelle que l'on avait installée à la fenêtre de sa chambre, pour sortir du chalet en flammes.

Le feu s'attaqua rapidement au chalet de M. Adrien Thibault de Québec qu'il détruisit de fond en comble. Ce dernier chalet était alors vide d'occupants.

Les deux chalets étaient déjà complètement détruits quand arrivèrent les pompiers de Montmagny, appe-

lés par le maire de Berthier, M. Guillemette. Les pompiers de St-François ont aussi participé aux manoeuvres. Celles-ci consistaient surtout à protéger les chalets environnants dont quelques-uns furent quelque peu endommagés.

Les citernes des pompiers durent s'approvisionner à un lac artificiel voisin. Il appert que l'incendie qui s'est déclaré dans le chalet de M. Couillard aurait été causé par un court circuit. Il semble toutefois que l'on ne sache pas la cause exacte de l'incendie qui aurait pu avoir des conséquences tragiques si le vent avait soufflé du nord-est.

## Pèlerinage à l'Oratoire

Dimanche, le 5 septembre prochain, un pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph est organisé pour Montmagny et la région.

Le départ se fera à 4 hres a.m., face à l'église St-Thomas. Après le pèlerinage, nous allons visiter l'aéroport International de Montréal, à Dorval. Nous allons ensuite terminer

le tout par la procession au Flambeau au Cap-de-la-Madeleine.

Pour de plus amples renseignements au sujet de ce pèlerinage, s'adresser à:

Mme Emile Blais,  
25, rue St-Jacques,  
Montmagny.  
Tél.: 248-3392.



**DIPLOMÉE** — Mlle Michelle Mathurin, fille de M. et Mme Albert Mathurin de Montmagny, vient d'obtenir son diplôme d'infirmière avec la note "grande distinction". Elle a effectué ses stages à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec et exercera sa profession à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Nos félicitations.

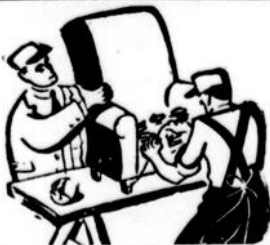
**Vous vêtir c'est bien... mais vous vêtir à la**

**Mercerie Chez Georges c'est encore mieux**

**42, rue St-Jean Baptiste**

Semi-Ready et Lombardi  
Habits sur mesure

**Tél.: 248-0215**



## Rembourrage

Réparation de meubles de tous genres  
Manufacturier de meubles sur commande  
Salle d'échantillon ouverte tout les soirs  
Plan budgétaire facilitant vos paiements.

**Les Ateliers Mercier Enr.**

82, Ste-Brigitte

Tél.: 248-3535

Montmagny

Meubles de salon,  
fauteuils,  
Provincial Italien,  
Provincial Français,  
Colonial, Moderne,

## EDITORIAL

## CE SEPT SEPTEMBRE 1965...

Il n'y a pas que les écoliers qui voient s'approcher la date fatidique du 7 septembre... Les commissaires de la Régionale Pascal-Taché, aussi... Et je présume que cette appréhension règne dans toutes les régionales de la province.

En effet, le sept septembre, la grande machine se mettra en marche. Les rouages grinceront sans doute un peu et tout de monde souhaite, en éprouvant un petit serrement de cœur, qu'un trouble sérieux ne menace pas de détraquer le mécanisme compliqué... Crainte inutile? Peut-être... Crainte explicable cependant, pour le journaliste qui assiste aux réunions mensuelles des commissaires de la Régionale Pascal-Taché.

Ces quelques lignes ne veulent en aucune façon semer dans le public, des craintes inutiles... Elles veulent tout simplement souligner les problèmes quasi inextricables qu'ont à résoudre et l'immense travail qu'ont à accomplir ceux à qui sont confiés les destinées de la Régionale Pascal-Taché. Il suffit d'entendre discuter ces hommes pour se rendre compte des lourdes responsabilités qui leur incombent.

M. Jean Hébert, directeur des écoles, que nous avons rencontré cette semaine, précisait qu'ici, à Montmagny, le problème des locaux s'avérait de beaucoup le plus urgent. Il est possible que l'on

devienne dans l'obligation de diviser la période de cours à demi temps, c'est-à-dire que des cours à une demi-journée serait dispensés pour les matières qui demandent un travail plus étroit de la part du professeur et de l'élève, comme les mathématiques, le français etc... Par contre les périodes concernant les matières qui demandent plus de travail personnel de la part de l'élève serait diminuées. Ce système prévaudrait au moins jusqu'à la construction d'une école temporaire de 12 classes pour filles.

Si mes souvenirs sont bons, il y a longtemps que l'on réclamait, ici, à Montmagny, la construction d'une école secondaire pour filles. Si le projet avait été réalisé, les problèmes qu'affronte actuellement la Régionale dans notre ville auraient été de beaucoup amoindris. Néanmoins, il ne sert à rien de s'apitoyer sur ce qui a été fait ou plutôt, ce qui n'a pas été fait dans le passé. Il faut se tourner résolument vers l'avenir, accepter, s'il le faut des solutions temporaires, afin d'atteindre le but proposé.

L'aspect technique du transport des écoliers n'est pas un mince problème au sein de la Régionale. Afin de ne pas brusquer des situations établies depuis quelque temps, les autorités de la Régionale vont, dans la mesure du possible, s'en

tenir aux systèmes de transports déjà en vigueur. Il s'agit je crois d'une bonne politique qui ne risque pas de compliquer une situation déjà difficile.

Jusqu'ici beaucoup de professeurs, surtout dans les secteurs ruraux, se voyaient confier une tâche épuisante dont la réussite devenait un véritable tour de force: enseigner à des élèves appartenant à cinq, six, sept et même huit divisions différentes. La Régionale visera à dégager le professeur en lui permettant de donner un rendement plus efficace. Ce sera en définitive l'élève qui en profitera.

Le directeur général et le directeur adjoint se proposent, chaque mois, de visiter toutes les écoles de la région, afin de créer un lien entre ces écoles et les responsables de la Régionale. Il se tiendra aussi, chaque mois, une réunion de tous les directeurs et directrices des écoles.

Ces innovations et améliorations pédagogiques témoignent d'un souci sincère de participer à l'immense mouvement de renouveau qui secoue actuellement le domaine éducationnel dans la province. Malgré certaines appréhensions, nous croyons que ce sept septembre 1965 sera plus que le début d'une expérience. Il sera un solide départ.

Gaston BOUCHER.

FAITS  
ET  
ATTITUDES"Lève-toi et  
marche...!"

Notre suggestion d'aménager un camping municipal sur le site de l'ancien camp militaire semble en avoir pris plusieurs par surprise. Cela est normal et nous réjouit.

Que l'on soit pour, que l'on soit contre, voilà l'essentiel! C'est l'indifférence qui est désolante et déprimante... Il est curieux et révélateur de constater que les gens qui appuient notre suggestion ne sont pas pour la plupart "natifs" de Montmagny. Par contre, ceux qui semblent n'être pas d'accord sont de vieille souche magnymontoise. Dans leur optique, Montmagny doit se développer, mais par le dedans. Pas d'ingérence "étrangère"... nous nous suffisons à nous-mêmes. Nous brassons une sauce assaisonnée de temps en temps de façon différente, mais toujours la même et de temps en temps, nous crions haro sur ceux qui osent exprimer une opinion qui sortirait la ville de sa routine, j'allais dire de son ornière...

Depuis combien d'années, l'ancien camp militaire est-il vacant? Si vraiment on a élaboré des projets pour mettre en valeur ce coin magnifique, qu'attend-on pour les exprimer et les concrétiser? Selon une habitude chère, va-t-on, encore une fois, sortir du coffre poussiéreux qui contient tous les projets magnymontois que notre courte vue et notre inertie

a fait avorter, un fantôme qui calmera pour un moment les excentriques et les rêveurs qui ont osé exprimer une idée qui déniaiserait la ville? J'espère que non, et je souhaite surtout que la population ne se laissera prendre à ces petits jeux d'éblouissement qui, depuis longtemps tiennent la ville de Montmagny en tutelle...

Un camping municipal! Mais vous n'y pensez pas! Que deviendrait notre petit train-train de vie avec tous ces "étrangers" à nos portes? Montmagny ne serait plus Montmagny... Rouler les trottoirs (même s'ils sont neufs...) une heure ou deux plus tard chaque soir, apprendre à sourire derrière le comptoir, ne plus savoir quoi inventer sur le compte de ces "étrangers" précisément parce qu'ils seraient trop peu longtemps avec nous. Il faudrait reviser de fond en comble notre système actuel de commérage, ce qui demanderait encore assez de temps et de travail...

Cela ne vous sourirait pas qu'une infusion de sang nouveau fasse disparaître tout cela? Vous ne seriez pas contents de voir enfin Montmagny sortir de son écarille et prendre dans la province, la place qui lui revient de plein droit? N'éprouveriez-vous pas une certaine satisfaction à voir s'amoindrir l'influence de ceux qui, depuis toujours, détiennent des ficelles insaisissables et qui semblent s'être donné pour mission de maintenir Montmagny au niveau de leur esprit étroit?

N'étant même pas "natif de la place", étant de ce fait "étranger" aux yeux de plusieurs, je serais immensément heureux et fier de voir Montmagny se réveiller enfin un bon matin, se lever, s'étirer en baillant sous un soleil qui luit pour tout le monde... Pas vous...?

G. B.

## LA BOITE A LETTRES

## Les malaises magnymontois

Montmagny, 18 août '65.

Le Courrier de Montmagny,  
Route Trans-Canada,  
Montmagny.

Chers concitoyens,

Après deux longs mois passés près de vous, je viens étaler devant vos yeux qui se stupéfieront peut-être, les malaises qui couvent sous un va-et-vient quotidien, monotone et injurieux pour une personne qui espère en l'amélioration de la société magnymontoise.

Il y a chez-vous, chers con-

citoyens, antipathie et inertie. Dans bien des domaines... chez les bourgeois, les intellectuels et la classe moyenne, il y a un marasme dans l'organisation civile, dans le domaine des loisirs comme il y a une contrainte dans les relations sociales. On fête les héros d'avant-guerre, alors que nous sommes les gens déchus de cette même guerre. Prenons quelques cas typiques.

Dans le domaine sportif, des gens que j'ai déjà critiqués ouvertement se dévouent pour

organiser différentes compétitions sportives. Dans les familles, on respire... Enfin les jeunes auront l'occasion tant rêvée de passer de saines soirées. Mais... il y a ce "mais": quelle part active prennent les parents dans ce domaine? Je connais un seul père qui se déplace deux fois la semaine pour voir évoluer ses fils. Que font les autres? Ne serait-il pas un devoir pour les parents d'aller certains soirs encourager leurs fils sur le terrain de balle-molle ou sur le terrain de tennis? Combien de jeunes prendraient alors intérêt à ce qu'ils font! Je vous laisse évaluer les profits pour notre jeunesse d'une telle initiative des parents.

Toujours dans le domaine sportif, je m'adresse maintenant à ceux qui participent à un jeu ou à un autre. Pourquoi n'allez-vous pas quelquefois encourager vos adversaires, juger leur finesse ou leur maladresse? Cela serait enrichissant pour tous.

Maintenant, valorisons l'attitude de certains magnymontois — disons bourgeois, commerçants ou intellectuels. Qu'est-ce qui compte pour eux? La réponse est simple: une certaine aisance, un confort apparent et le mépris intérieur de ce qui s'appelle autrui. Dans une société de quelques dix

(Suite à la page 15)

Impressions sur la  
coéducation

Ayant étudié deux ans, soit en dixième et onzième années dans les classes mixtes, je me risque à donner mes impressions sur la coéducation.

Les avantages que j'y vois tant pour le garçon que pour la fille, c'est d'être plus poli, plus ambitieux, plus apte à connaître la psychologie de l'autre et à le considérer comme son égal.

Au chapitre des désavantages, je vois l'heure ou le cours est consacré à une partie de la classe et où, l'autre partie doit étudier ou faire un travail quelconque.

Un bon point propre à favoriser la coéducation est sans doute d'aider la prochaine génération à dialoguer; car si on demande le dialogue à l'heure actuelle et s'il est difficile de l'obtenir, c'est sans doute que ceux qui devraient le faire ne se connaissent pas assez. Si la coéducation peut faire naître le dialogue, ce serait déjà un argument pour favoriser les écoles mixtes.

Le problème que se posent certains adultes sur les "dangers" que peuvent provoquer les classes mixtes n'existe pas, à mon avis, car s'ils vont à l'école ensemble, s'ils se com-

prennent et s'étudient, les garçons et les filles chercheront à se faire de véritables camarades et amis.

Les deux années que j'ai passées dans une école mixte m'ont aidé et j'aimerais que ce système soit à l'honneur, car enfin nous sommes, garçon et filles, des humains qui vivent dans la même société, connaissent les mêmes problèmes et vivront dans la même génération; il est donc normal, je pense, qu'ils étudient ensemble pour lutter dans l'arène de la vie.

Gilles OUELLET.

LE COURRIER *Montmagny L'Islet*Imprimé par  
LES EDITIONS MARQUIS ETÉE  
Route Trans-Canada,  
Montmagny, Tél.: 248 0737Le Ministère des Postes à Ottawa  
a autorisé l'affranchissement en nu-  
méraire et l'envoi comme objet de  
deuxième classe de la présente  
publication.ABONNEMENT:  
CANADA: \$3.00 par année — ETATS-UNIS: \$4.00 par année  
PRIX DE L'EXEMPLAIRE: 10 CENTS

Directeur-gérant  
MAURICE MARQUIS  
Administration  
DENISE MARQUIS  
Service des nouvelles  
et rédaction  
GASTON BOUCHER  
Publicité  
LUCIEN BLAIS

# Derniers vestiges...



**PROBABLEMENT LES DEUX SEULS** — L'annonce de la construction du Centre Culturel sur le site de l'ancien cimetière, nous a incités à effectuer une randonnée dans ce coin mystérieux. A part les nombreux sentiers qui le sillonnent, nous y avons trouvé deux monuments funéraires, probablement les deux seuls qui restent. Le premier rappelle la mémoire de Marie-Aurélien-Albertine-Mélina Fiset, fille de Joseph Fiset, décédée le 15 janvier 1874 à l'âge de 22 ans. Le second abrite la dépouille mortelle de Narelise Bernier, épouse de dame Josephine Lemieux, décédée le 1er septembre 1904 à l'âge de 80 ans et 8 mois.

(Photo "Le Courrier" — G.B.)

## A l'Expo régionale

# Excellents et nombreux exhibits d'animaux encore cette année

MONTMAGNY — L'Exposition régionale de Québec, qui se tenait ces jours derniers à Montmagny, offrait d'excellents et nombreux exhibits d'animaux outre les classes plus remarquées des chevaux et bovins.

### Les moutons

Dans la classe des moutons Leicester, le championnat mâle a été attribué à une bête du troupeau L.P. McCarthy, de même que le championnat femelle. M. McCarthy remportait d'ailleurs le championnat du plus beau groupe présenté.

M. Jos Cloutier a remporté les prix attribués dans la classe des moutons Shropshire, soit les championnats du bélier et de la femelle.

Pour sa part, M. François Montminy de Saint-Gilles a décroché les 1ers prix attribués dans la classe des autres mou-

tons enregistrés, aussi bien dans les championnats individuels que du troupeau.

Enfin, M. Armand Proulx de Saint-Pierre a remporté le 1er prix pour le troupeau des moutons croisés.

### Les porcs

Le championnat mâle de la semaine, et le résultat suivant a été donné: 1er, M. Ernest Goulet de St-Raphaël, 2e, Onil Corriveau de St-Vallier 3e, Jean Godbout de Saint-Gervais, 4e Conrad Isabelle de Saint-Gervais et 5e, M. Raymond Blais de Berthier.

### Produits de la ferme

De très nombreux prix ont également été décernés pour les magnifiques produits de la ferme, de même que pour les travaux et produits domesti-

ques présentés lors de l'exposition. Nous nous limiterons ici à mentionner les noms de M. Rolland Bélanger qui s'est mérité le titre de "Roi de la Ruche" et de M. Emile Fournier, à qui l'on a attribué celui de "Roi de l'Erable", race pure des porcs Yorkshire a été attribué à un exhibit animal appartenant à M. René Massé de Saint-Pascal, tandis qu'un concitoyen, M. Amédée Gagnon, remportait le premier prix, dans la section du championnat femelle.

Pour le troupeau junior, le 1er prix est allé à M. François Montminy de Saint-Gilles et M. Amédée Gagnon décrochait de nouveau les honneurs dans le troupeau senior.

### Concours de volailles habillées

La troisième section consistait en 4 gros poulets de 14 L'Exposition de Montmagny a innové, cette année au domaine de l'aviculture où le concours a été limité à trois classes comprenant, notamment trois sections d'un concours spécial de volailles habillées (abattues).

Dans la section de 6 poulets de grill de 9 semaines, le 1er prix a été attribué au producteur Raymond Blais de Berthier, tandis que M. Louis Talbot de Saint-Paul, se classait au 2e rang.

M. Jean-Baptiste Leclerc de Sainte-Louise a mérité le 1er rang dans la section présentant 2 dindons de grill de 14 semaines, alors que MM. Bertrand Ouellette de Saint-Damien et Raymond Pelletier de St-Damase se classaient respectivement aux 2e et 3e rangs.

## Bovins "Canadiens" en vedette

MONTMAGNY — La race des bovins "Canadiens" était en vedette, cette année, à l'Exposition régionale de Québec, qui s'est tenue à Montmagny, du 11 au 15 août.

Un éleveur de Montmagny, M. Benoît Fournier, propriétaire de la ferme de M. Alexandre Fournier, ancien président de l'exposition locale s'est mérité les honneurs des principaux prix, dans cette classe de la race "Canadienne", qui a été jugée par M. Bruno Gaudet, de l'Institut de Technologie de La Pocatière.

A M. Benoît Fournier, est tout d'abord revenu le prix spécial offert par la Ville de Montmagny pour le meilleur troupeau junior de la race en vedette. Le même éleveur se voyait également attribuer les prix spéciaux offerts pour la meilleure génisse de cette race ainsi que le prix attribué au propriétaire du taureau Grand Champion de la race Canadienne.

M. Benoît Fournier a encore remporté les prix attribués au taureau champion et taureau grand champion, tandis que celui du taureau champion senior allait à M. Marcel Asselin de Saint-Charles, M. Alphonse Richard de Saint-Pascal a remporté le prix de la vache grande championne et celui de la vache championne senior, alors que M. Léopold Nicole de Montmagny gagnait les prix décernés au meilleur troupeau laitier.

Dans cette classe de la race en vedette, le nombre de têtes de bétail présenté s'élevait à 163.

### Bovins Ayrshire

Les bovins de race Ayrshire sont toujours très nombreux à l'Exposition de Montmagny et le nombre s'en élevait cette année à 263.

Trois éleveurs sont tout particulièrement distingués dans cette classe, soit MM. Christophe Turgeon de Saint-Anselme, M. Maurice Caron de Saint-Roch-des-Aulnaies et la ferme de la maison Saint-Bernard de St-Damien.

M. Luc Dionne de Kamouraska a remporté le championnat du taureau junior, tandis que M. Christophe Turgeon

les championnats du taureau senior et grand champion.

Dans la même classe des bovins Ayrshire, la ferme de la maison Saint-Bernard de St-Damien a remporté le prix de la vache championne junior, tandis que M. Maurice Caron de St-Roch-des-Aulnaies a gagné les premiers prix de la championne senior et de la grande championne. Le juge était M. Rosaire Laliberté de la Ferme Trudel de Saint-Irénée, comté de Charlevoix.

### Holstein

Dans cette classe jugée par M. Hermel Girard de Sainte-Rosalie, M. Maurice Vézina de Saint-Michel, a décroché tous les honneurs, autant dans les bêtes championnes que dans les troupeaux.

### Chevaux

Une quarantaine de chevaux ont été présentés aux différents jugements que présidait M. Pierre LaBrecque de Sainte-Foy.

Le premier prix de l'étalon championnat, dans la classe des chevaux Belges, est allé à M. Léopold Lacroix et M. Edouard Leclerc de Saint-Eugène a remporté le 2e prix.

(Suite à la page 15)

**SOLUTION CARDA**  
apéritif et digestif  
SERVIR FROID  
Satisfaction devant plus d'un quart de siècle  
DIGESTION LABORIEUSE  
ESTOMAC - REINS - VESSIE - CŒUR  
A VOTRE PHARMACIEN

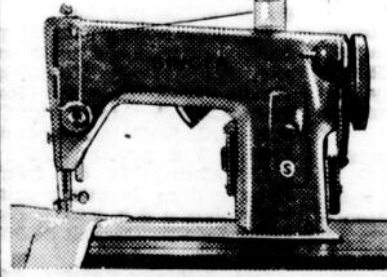
aubaines de la rentrée scolaire, chez

# SINGER\*

Ne manquez pas ces aubaines annuelles d'automne sur les prodigieuses machines à coudre Singer. La vente est pour un temps limité... passez donc très bientôt à un Cercle de Couture Singer.

## Une offre sensationnelle!

Machine à coudre Singer avec mallette: seulement **69.95**



Idéale pour la jeune mariée. Vraiment portable. Coud par-dessus les épingles et en marche arrière. Navette à chargement par le haut. (offert avec meuble: seulement \$99.95)

Avec toutes ces machines: leçons de couture gratuites • Service Singer • Garantie à vie • Faible versement initial • Mensualités peu élevées.

## CERCLES DE COUTURE SINGER\*

\*Une marque de commerce de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

52, St-Jean-Baptiste — Tél.: 248-3734 — MONTMAGNY

**IMPRIMERIE BERNIER LIBRAIRIE**

**& FILS ENR.**

Imprimés de luxe et commercial  
Faire-parts — Cartes de souhaits  
Chèques — Enveloppes — Lettres  
Facture — Etats de comptes —  
Calendriers — Articles de réclame

**CASIER 327**

Ameublement de bureau et accessoires — Livres de comptabilité — Classeurs — Papeteries — Machines à additionner — Clavigraphes — Caisseries enregistreuses — Coffres-forts — Locatin et réparation.

**LIBRAIRIE**

Tél.: 248-1105  
Rés.: 248-2652

IMPRIMERIE  
Tél.: 248-1105  
Rés.: 248-2311

**MONTMAGNY**

## SOUMISSIONS DEMANDEES

### Commission scolaire Régionale Pascal Taché

#### SOUMISSIONS POUR TRANSPORT

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL TACHE de Montmagny, demande des soumissions, pour le transport de 7 écoliers.

Le parcours suggéré est : Notre-Dame-du-Rosaire. Rentrer dans le rang St-Thomas, les élèves du cours secondaire, qui arriveront de St-Paul et de Montmagny, vers 4.40 hrs.

La distance à parcourir est de 6 milles par voyage de 1 voyage par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché, 4 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Rosaire LAPRISE,  
Sec.-Trésorier.

No 8 pour 1 an.

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

#### SOUMISSIONS POUR TRANSPORT

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL TACHE de Montmagny, demande des soumissions, pour le transport de 26 écoliers.

Le parcours suggéré est : Montmagny ; Rang du bras. La distance à parcourir est de 16 milles par voyage de 2 voyages par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché, 4 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Rosaire LAPRISE,  
Sec.-Trésorier.

No 30, pour 3 ans.

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

#### SOUMISSIONS POUR TRANSPORT

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL TACHE de Montmagny, demande des soumissions, pour le transport de 19 écoliers.

Le parcours suggéré est : Montmagny ; Rocher Noir côté Est.

La distance à parcourir est de 18 milles par voyage de 2 voyages par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché, 4 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Rosaire LAPRISE,  
Sec.-Trésorier.

No 31, pour 3 ans.

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

#### SOUMISSIONS POUR TRANSPORT

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL TACHE de Montmagny, demande des soumissions, pour le transport de 5 écoliers.

Le parcours suggéré est : Saint-Philémon (soir), rentrer dans les rangs Mailloux, Taché Ouest, Grande Ligne, ou tout autre rang, les élèves revenant le soir du cours secondaire St-Paul.

La distance à parcourir est de 22 milles par voyage de 1 voyage par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché, 4 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Rosaire LAPRISE,  
Sec.-Trésorier.

No 9, pour 1 an.

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

Cette demande annule la demande No 17 parue dans le journal, "Le Courrier Montmagny-L'Islet", édition du 12 août 1965.

#### SOUMISSIONS POUR TRANSPORT

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL TACHE de Montmagny, demande des soumissions, pour le transport de 5 écoliers.

Le parcours suggéré est : Ste-Appoline à St-Paul, A partir de chez M. Amédée Gosselin rang Taché est, en passant par le village de Ste-Appoline, de là au village Saint-Paul, pour raccorder sur l'autobus de Montmagny.

La distance à parcourir est de 25 milles par voyage de 2 voyages par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché, 4 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Rosaire LAPRISE,  
Sec.-Trésorier.

No 17, pour 1 an.

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

## Commission Scolaire de Montmagny

#### SOUMISSION DE TRANSPORT POUR 1 AN

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTMAGNY, demande des soumissions, pour le transport de 57 écoliers.

Le parcours suggéré est : Montmagny, Le rang du village en direction de l'école Beaubien et du Bon Conseil.

La distance à parcourir est de 30 milles par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire de Montmagny, (Ecole Ls-J. Casault) Route Trans-Canada, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Fernand BRETON, c.a.  
Sec.-Trésorier.

No 1

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

#### SOUMISSION DE TRANSPORT POUR 1 AN

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTMAGNY, demande des soumissions, pour le transport de 30 écoliers.

Le parcours suggéré est : Montmagny, le rang du Coteau en direction de l'école Beaubien et de l'école du Bon Conseil.

La distance à parcourir est de 24 milles par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire de Montmagny, (Ecole Ls-J. Casault) Route Trans-Canada, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Fernand BRETON, c.a.  
Sec.-Trésorier.

No 2

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

#### SOUMISSION DE TRANSPORT POUR 1 AN

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTMAGNY, demande des soumissions, pour le transport de 50 écoliers.

Le parcours suggéré est : Bas de la paroisse en direction de l'Ecole St-Pie X, en passant par Les Editions Marquis, la rue du Bassin de là tourner à l'Eglise St-Mathieu et prendre les élèves à partir de la rue Boulanger.

La distance à parcourir est de 30 milles par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire de Montmagny, (Ecole Ls-J. Casault) Route Trans-Canada, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Fernand BRETON, c.a.  
Sec.-Trésorier.

No 3

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

#### SOUMISSION DE TRANSPORT POUR 1 AN

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTMAGNY, demande des soumissions, pour le transport de 30 écoliers.

Le parcours suggéré est : Rivière du Sud côté nord à destination de l'Ecole du Bon Conseil et de l'école Beaubien, à partir de Roger Tétu jusque chez Eddy Gendreau.

La distance à parcourir est de 30 milles par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire de Montmagny, (Ecole Ls-J. Casault) Route Trans-Canada, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Fernand BRETON, c.a.  
Sec.-Trésorier.

No 4

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

#### SOUMISSION DE TRANSPORT POUR 1 AN

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTMAGNY, demande des soumissions, pour le transport de 70 écoliers.

Le parcours suggéré est : Rivière du Sud, côté Sud à destination de l'Ecole du Boulevard à compter de chez Martin Fiset.

La Normandie et le rang Quesnel à destination de St-Mathieu.

La distance à parcourir est de 60 milles par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire de Montmagny, (Ecole Ls-J. Casault) Route Trans-Canada, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre, 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Fernand BRETON, c.a.  
Sec.-Trésorier.

No 5

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

#### SOUMISSION DE TRANSPORT POUR 1 AN

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTMAGNY, demande des soumissions, pour le transport de 40 écoliers.

Le parcours suggéré est : Le Bras St-Nicolas à destination de l'Ecole du Boulevard St-Nicolas.

La distance à parcourir est de 24 milles par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire de Montmagny, (Ecole Ls-J. Casault) Route Trans-Canada, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Fernand BRETON, c.a.  
Sec.-Trésorier.

No 6

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

#### SOUMISSIONS POUR TRANSPORT

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL TACHE de Montmagny, demande des soumissions, pour le transport de 50 écoliers.

Le parcours suggéré est : Montmagny, Normandie, Rang Quesnel, Riv. du Sud, Côté Sud.

La distance à parcourir est de 20 milles par voyage de 2 voyages par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché, 4 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Rosaire LAPRISE,  
Sec.-Trésorier.

No 32, pour 3 ans.

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

#### SOUMISSION DE TRANSPORT POUR 1 AN

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTMAGNY, demande des soumissions, pour le transport de 50 écoliers.

Le parcours suggéré est : Montmagny ; Rocher Noir côté est à partir de M. Jean-Bte Tondreau à la Route Rochefort à destination de l'école St-Mathieu.

La distance à parcourir est de 27 milles par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire de Montmagny, (Ecole Ls-J. Casault) Route Trans-Canada, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 heures p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Fernand BRETON, c.a.  
Sec.-Trésorier.

No 7

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

#### SOUMISSIONS POUR TRANSPORT

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL TACHE de Montmagny, demande des soumissions, pour le transport de 12 écoliers.

Le parcours suggéré est : Montmagny ; Riv. du Sud, côté Nord.

La distance à parcourir est de 8 milles par voyage de 2 voyages par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché, 4 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Rosaire LAPRISE,  
Sec.-Trésorier.

No 33, pour 3 ans.

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

#### SOUMISSIONS POUR TRANSPORT

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL TACHE de Montmagny, demande des soumissions, pour le transport de 16 écoliers.

Le parcours suggéré est : Montmagny ; Rang du Nord (St-Pierre).

La distance à parcourir est de 10 milles par voyage de 2 voyages par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché, 4 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé :  
Rosaire LAPRISE,  
Sec.-Trésorier.

No 34, pour 3 ans.

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

**Demande de soumissions**

Régionale Pascal-Taché

**SOUSSIONS POUR TRANSPORT**

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL TACHE de Montmagny, demande des soumissions, pour le transport de 32 écoliers.

Le parcours suggéré est : Berthier - Montmagny ; par la route no 2 Ouest, 17 élèves à prendre, dans Berthier à partir du village, les 15 autres sont dans Montmagny.

La distance à parcourir est de 24 milles par voyage de 2 voyages par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché, 4 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé : Rosaire LAPRISE, Sec.-Trésorier.

No 35, pour 1 an.

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

**SOUSSIONS POUR TRANSPORT**

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL TACHE de Montmagny, demande des soumissions, pour le transport de 30 écoliers.

Le parcours suggéré est : Montmagny ; Rte 2 Est (Bas de la paroisse).

La distance à parcourir est de 8 milles par voyage de 2 voyages par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché, 4 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé : Rosaire LAPRISE, Sec.-Trésorier.

No 36, pour 3 ans.

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

**SOUSSIONS POUR TRANSPORT**

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL TACHE de Montmagny, demande des soumissions, pour le transport de 14 écoliers.

Le parcours suggéré est : St-Adalbert - St-Pamphile. Les rangs 3, 4, 8, Rte 24, Rang Double, tous les élèves de 11e année qui fréquentent les classes de St-Pamphile.

La distance à parcourir est de 43 milles par voyage de 2 voyages par jour.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché, 4 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, au plus tard, jeudi le 2 septembre 1965 à 5 h. p.m.

L'ouverture de ces soumissions se fera le même soir, 2 septembre, à 8 h. p.m. à l'école Louis Jacques Casault de Montmagny.

Les soumissionnaires sont priés d'inclure un chèque certifié représentant 10% de leur soumission.

Les commissaires se réservent le droit, de ne prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Signé : Rosaire LAPRISE, Sec.-Trésorier.

No 63, pour 1 an.

P.S. Sur l'enveloppe mentionner le numéro de la soumission.

**L'inscription débute**

**Classique annuelle de pétanque**

La classique annuelle de pétanque lancée la semaine dernière a déjà reçu des inscriptions. Comme par les années passées, les organisateurs ne peuvent dévoiler les noms des personnes composant un trio. C'est pourquoi nous ne mentionnons aucun nom. La raison de ce silence est que chacun forme sa propre équipe et demande les joueurs qu'il désire. De plus, cela met un peu de piquant dans la formation des trios.

Pour s'inscrire, que faut-il faire ? Trois personnes se groupent en se choisissant un capitaine puis s'ayant trouvé un nom d'équipe elles s'enregistrent en fournissant à la direction les noms des joueurs

et le montant de l'inscription (\$6.00) en argent (main à main) ou par mandat-poste. La limite des inscriptions est fixée à vendredi le 10 septembre à 10 h. p.m. et ce sont les 32 premières inscriptions qui formeront les cadres du tournoi.

La façon dont sera joué le tournoi est la suivante :

Il y aura 4 sections : Coupe, Consolante, Réconciliante et la Désolante. Chaque section comprend une partie de 13 pts limitée à 70 minutes; la 4e section (Désolante) cependant sera limitée à 40 minutes afin que toutes les équipes finissent en même temps. C'est donc dire qu'une équipe ne peut pas jouer moins de 4 parties et si le sort le veut qu'elle perde toujours, et bien, elle descend de section à chaque fois et voit ainsi le montant à gagner se minimiser.

Un total de \$149.00 est l'enjeu. Ce montant est reporté sur toutes les sections. Un boni de \$50. est ensuite partagé entre les vainqueurs de chaque catégorie.

Sauf la ronde éliminatoire toutes les parties jouées et gagnées sont rémunératrices. Nous disons "jouées et gagnées" parce que si le "drap" est imparfait (pas 32 équipes) à certains endroits une équipe "passe" automatiquement dans la ronde suivante; à ce moment elle ne reçoit rien parce qu'elle n'a pas "joué" et par conséquent pas "gagné"; le montant a été reporté sur toutes les autres parties "payantes".

En amassant ces parties dites "payantes", l'équipe qui remportera la Coupe pourra donc recevoir près de \$54.00. Ce qui représente (avec le boni) le 50 p. 100 alloué à cette catégorie. Les autres sections recevront des prix dans la proportion de 25, 15 et 10 p. 100.

La semaine prochaine, nous étudierons le programme de la journée. Les organisateurs sont heureux d'annoncer que M. Kirouac de Lévis commendera à nouveau cette classique de pétanque annuelle, en fournissant un généreux montant qui couvrira les prix attachés à chaque partie jouée et gagnée.

Le tournoi aura lieu le 12 septembre prochain. Les finales sont cédulées pour 7 h. le dimanche soir sur le terrain du Centre Sportif "Le Bûcheron" Inc. et le reste du tournoi se déroulera sur les terrains de l'école Beaubien, route Trans-Canada, à Montmagny.

Raymond Rhéaume, prés. 47, rue St-Thomas, C.P. 41, Montmagny. Pierre Taschereau, sec. 2, du alais de Justice, C.P. 301, Montmagny.

**Attention les copains!**

La direction de la JOC de Montmagny tient à prévenir tous ses amis qu'il n'y aura aucune activité en fin de semaine, c'est-à-dire les 27, 28 et 29 août prochain.

La raison de cet absence d'activités est causée par les nouveaux travaux que la Ville effectue dans ce coin.

Nous nous excusons, et nous espérons reprendre le cours normal de nos activités dès la semaine prochaine lorsque les travaux seront terminés.

Oscar BLAIS

**PERRUQUES** Toupets - Tresses  
Pour dames et messieurs, en cheveux naturels, sur mesures et entièrement faits à la main.  
**Salon Adrien de Paris**  
Tél.: 522-8019 Atelier: 527-6516  
2571 Ménard, Ste-Foy, QUEBEC

**Cap-St-Ignace**

**VISITEURS**

M. et Mme Réal Bélanger, M. et Mme Rosaire Caron, Mme Alphonse Lemelin, Mme Gaston Catellier se sont rendus dernièrement à Hardwick Vermont, à l'occasion des funérailles de leur tante, Mme Didace Ferland.


M. et Mme Marius Bernier et leurs enfants de St-Léonard de Port Maurice, sont venus passer une vacance chez leur mère, Mme Jos. A. Bernier.

M. et Mme Albert Théberge de Noranda, Abitibi, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Napoléon Théberge.

**SERVICES ANNIVERSAIRES**

Le 28 août ont été chanté les services anniversaires de M. Ernest Guimond et M. Bernard Fortin.

**C.P. 1124, Montmagny**  
**LEO BOULET**  
Commerçant de chevaux et de vaches laitières, spécialement pour les laitiers.  
Toujours en mains: Chevaux et vaches de première qualité.  
Conditions de paiement faciles.  
Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espinay  
Téléphone: 246-5480 — CAP ST-IGNACE

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?  
  
Y a pas d'erreur, MOLSON c'est la meilleure!

# St-François

(Mme Georges Bonneau)

## FERMETURE DES TERRAINS DE JEUX

Dimanche après-midi avait lieu des démonstrations, attrayantes à l'occasion de la fermeture des terrains de jeux.

Il y eut parade de plusieurs chars allégoriques confectionnés par les enfants et des voitures tirées par les plus forts d'entre eux. Prenaient place dans une décapotable, le jeune Michel Boulet et sa compagne, la reine Geneviève Morin.

Dans d'autres chars allégoriques les majorettes de l'OTJ de St-François et les principaux notables de la paroisse, M. le curé Louis Pelletier, la mairesse Mme Oscar Garant, M. et Mme Armand Bolduc représentaient le conseil municipal tandis que M. et Mme A. Corriveau, la commission scolaire.

MM. et Mmes Richard Morin et Lauréat Rousseau organisateurs des loisirs ainsi que M. et Mme Gonzague Lamonde secrétaire-trésorier de la Corporation municipale et scolaire de St-François.

Dans la soirée eut lieu le souper champêtre à laquelle participaient les parents et les enfants. Il y eut 135 inscriptions d'enfants et deux fois par semaine des autobus parcouraient la paroisse pour véhiculer ces jeunes à des piqueniques organisés à différents endroits.

Les jeunes pourront reprendre leur classe avec un bon repos. Ils remercient tous ceux et celles qui ont contribué à leur prodiguer ces plaisirs.

## MARIAGES

Samedi le 21 août a été béni le mariage de M. Clément Lamontagne, fils de M. et Mme Gérard Lamontagne de St-Raphaël à Mlle Ghyslaine Guimont, fille de M. et Mme Charles Guimont.

Contrairement à ce qui a été annoncé la semaine dernière le mariage de M. Hubert Théberge à Mlle Thérèse Fiset aura lieu samedi le 28 août. Nous nous excusons pour cet erreur.

Le même jour sera béni le mariage de M. René Fiset, fils de M. et Mme Paul Fiset à Mlle Monique Blais, fille de M. Gérard Blais.

## RECRUTEMENT DE L'UCC

La paroisse de St-François compte maintenant 104 membres dans l'U.C.C. C'est déjà un beau succès mais il faudrait que tous les cultivateurs se donnent la main et tenir bon, c'est à dire payer fidèlement cette contribution à tous les ans. Les cultivateurs ne sont pas des grévistes. Mais, pensez bien, si un bon matin ils décidaient de donner le lait aux pores, pensez-vous que la grève durerait longtemps. Quand on songe que nous leur payons le lait \$0.07 sous la pinte et que le fermier paye sa terre \$20,000. pour être franc. C'est une grande injustice. Pour résumer; soyez fidèles à rester dans l'UCC et groupez-vous.

Par la force vous parviendrez à être traité comme des hommes et non comme des esclaves.

monde et de l'abbé J. Picard comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. E. Gosselin, Denis Raby, Marcel Fiset, Marcel Garant.

La quête du service, par MM. Emile Gosselin et Denis Raby.

Dans le cortège funèbre, on remarquait ses frères et soeurs MM. Jean-Yves, Herman, Miles Hélène, Line, Chantal; ses grands-parents M. et Mme Pierre Raby, Mme Emile Gosselin, ses oncles et tantes: MM. et Mmes Fernand Lauzon, Albert Doucet, Claude François, Gaétan Raby de la ville de Montréal, M. et Mme Jean-Marc Raby de Québec, M. et Mme Raymond Raby d'Abitibi, Miles Carmen, Thérèse Raby de Québec, M. et Mme Frs Gosselin de Montmagny, M. et Mme Lionel Raby, M. et Mme René Noël, M. et Mme Réal Montminy de St-François et beaucoup d'autres cousins et cousines et amis de la famille.

La direction des funérailles était confiée à la maison Laurent Normand de Montmagny.

A la famille en deuil nous réitérons nos plus profondes sympathies.

## VA-ET-VIENT

M. et Mme Yves Poitras et leurs enfants, après neuf années vécues à Shefferville, reviennent demeurer à Montréal.

Mme Joseph Buteau de Québec accompagnée de sa fille, Mme Armand Gosselin de St-Vallien étaient dimanche dernier en visite chez sa soeur Mme Georges Bonneau.

M. et Mme René Picher de Chicago sont venus visiter M. et Mme Arthur Lamonde.

# Travaux au manège militaire

Des travaux débiteront sous peu au Manège militaire. Ces travaux seront faits à l'arrière du Manège soit de 50 pieds par 30 pieds, cet agrandissement servira comme annexe et on pourra y emmagasiner les fournitures qui servent à l'entraînement dont les canons 105 m.m. Howitzer dits d'artillerie de campagne.

des travaux devaient être faits en ce sens et ce le sera bientôt.

Le manège étant trop petit pour les besoins actuels,

## NAISSANCES

LEBLANC — Le 14 août est née à M. et Mme Yvon Leblanc de Ste-Félicité une fille Elise.

CARON — Le 15 août est né à M. et Mme Charles-Antoine Caron de St-Jean Port-Joli un fils Robin.

## MONTMAGNY TIRE SHOP

Vulcanisation — Ressemelage

RUE ST-IGNACE — Tél.: 248-0202

Spécialités: Pneus neufs DUNLOP et pneus d'hiver

Silent Traction Rib.

Vente de pneus usagés de toutes grandeurs.

## MATERIAUX DE CONSTRUCTION A L'ISLETVILLE ET MONTMAGNY

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES  
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT  
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURES GLIDEN  
ISOLATION

## JOS. PROULX

MONTMAGNY.

L'ISLETVILLE.

4, rue du Peuple — Tél.: 248-1722 — Tél.: 247-5262

## Unité Sanitaire

LUNDI, 30 août: Inspections Sanitaires.

MARDI, 31 août: Hôpital, clinique de BCG, Les Prairies: 1.30 h., clinique de bébés, St-François: 2 h., clinique de bébés.

MERCREDI, 1er sept.: Unité Sanitaire: 9 à 11 h., clinique de radiographies pulmonaires. (Avis du médecin). St-Pierre: 1.30 h., clinique de bébés, Berthier: 2 h., clinique de bébés.

JEUDI, 2 sept.: Unité Sanitaire: 2 à 4 h., clinique de puériculture et d'immunisations.

VENDREDI, 3 sept.: Hôpital: Clinique de BCG, Inspection Sanitaires.

Dr. A. Bélanger, m.h. Médecin-Hygiéniste.

## NOS MALADES

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Paul-Aimé Montminy présentement hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, à la suite d'une collision d'automobile.

Aussi à M. Bruno Blais, fils de M. et Mme Lucien Blais qui à la suite d'une chute est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Lévis et Mme Adrien Théberge, à l'Hôtel-Dieu.

## FUNERAILLES

Le 14 août 1965 avaient lieu en l'église de St-François, les funérailles de M. Donald Gosselin fils de M. et Mme Jean-Marc Gosselin.

Le service a été chanté par M. le curé Louis Pelletier qui était assisté du R.P. Lionel La-



**VICTIMES DE LA ROUTE** — L'été qui s'achève aura été témoin de deux accidents de la route qui ont coûté la vie à des jeunes de St-François. Ci-dessus, le jeune Denis Bonneau, fils de M. et Mme Léon Bonneau et Donald Gosselin, fils de M. et Mme Jean-Marc Gosselin.



## AVIS

### REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
<b>BELLECHASSE:</b>		
Campagnat, Eugène	St-Camille.	Epicerie.
<b>L'ISLET:</b>		
Chouinard, Eddy	rue Principale, Tourville.	Epicerie.

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

### REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER  
CASE POSTALE 2027  
QUEBEC 2

Spécialité: Réparation mécanique des moteurs à 2 et à 4 temps

## LANGLOIS & FRERE ENR.

Rue St-Jean-Baptiste

Montmagny

Tél.: 248-3278

Vendeur des scies à chaîne: Pioneer, Homelite, Remington et Solo

Des tondeuses à gazon Toro et Lawn-Boy

Des souffleuses Snow-Bird, Ski-Doo Bombardier

Distributeur des moteurs Brigg Stratton, Clynton et Lozon

Vendeurs d'outils de jardins et de bécheuses mécaniques

Soudure au métal blanc: aluminium ou magnésium et soudure de radiateurs.



LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695  
John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal

## RUBRIQUE DES AUBAINES

# Téléphonez à 248-2652

6 hôtels-motels licenciés dans Montmagny, Cap St-Ignace, St-Jean-Port-Joli, St-Pierre et Tourville.  
Garage avec agence d'autos.  
Station de gazoline.  
Commerce de meubles.  
Epicerie licenciée, boucherie, etc.  
Chalet sur la route du Rossire, au Lac Trois Saumons, Anse-à-Gilles et Berthier.

Poste de commerce à St-Mathieu à côté de l'église.  
Bijouterie sur inventaire.  
Commerce de chapeaux avec logement de 6 pièces.  
Terrains résidentiels et commerciaux dans la ville et la paroisse à partir de \$1,000. et plus.  
Terre à St-Pierre, Berthier, St-Paul, Anse-à-Gilles, etc.

### PROPRIÉTÉS

A L'Islet Village  
A Berthier  
De 4 logements, rue St-David.  
De 4 logements, sur la 3e Avenue.  
De 2 logements, rue Champlain.  
A revenue sur la rue Ste-Brigitte.  
Rue du Peuple.

### PRET SUR 1er ET 2e HYPOTHEQUE

PROPRIETE rue du Cimetière, 9 pièces, soubassement fini, foyer, solarium garage et terrain de 60 x 112.

MAISON sur la rue St-Louis, coin de rue, grand terrain conviendrait pour hôtel ou maison de chambre.

DEUX GARAGES tout équipés dans la ville de Montmagny.

Lots à bâtir \$100.00 comptant, conditions faciles.

Il n'en coûte rien pour nous consulter et vendre vos commerces. Argent à prêter en première et deuxième hypothèque. Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à :

## Les Immeubles Montmagny Enr.

Robert Bernier, Courtier Licencié  
Membre de la Chambre d'Immeubles,  
Rue C. Lislois — MONTMAGNY — Tél.: 248-2652

# LE CREUX DE L'OREILLE

## IL EST PLUS QUE TEMPS...

Une déclaration du premier ministre M. Jean Lesage, en fin de semaine, nous apprenait que le tronçon de la route Trans-Canada, reliant Lévis à Montmagny, serait terminé en 1967. Par contre, celui reliant Montmagny à Rivière-du-Loup deviendrait réalité en 1969 ou 1970...

Il est plus que temps que cette route vienne décongestionner l'actuelle route 2. La situation qui règne actuellement sur cette route est pénible, voire intolérable surtout durant les fins de semaine...

Bien que des accidents s'y produisent couramment, il devient presque un miracle qu'il ne s'en produise pas plus souvent...

## NOUVELLES BREVES...

Félicitations à Mlle Nicole Lacombe qui a très bien représenté Montmagny à l'émission "Nouvelle vague", en fin de semaine dernière.

L'aménagement du terrain entourant l'usine de filtration laisse passablement à désirer. Il est vrai que les ennuis qui ont surgi depuis l'inauguration de l'usine n'ont pas laissé beaucoup de loisirs pour l'aménagement du terrain environnant.

Au cinéma Taché commençant vendredi: un film pour les amateurs d'anatomie: Les blondes et les nues de Soho. Aucun autre commentaire...

## FESTIVITES AUTOMOBILES...

Parmi les divertissements de la fin du mois d'août et de septembre, les "épluchettes" sont sans doute parmi les plus populaires.

Déjà cette "graminée nationale" du Canada français est à la place d'honneur sur nos tables et bientôt servira d'heureux complément à de joyeuses réunions de parents ou d'amis...

Puis ce sera la fête de l'Action de Grâce, l'Halloween et... l'hiver. Un nouveau cycle commencera...

## LE CLOU...

Les plus spectaculaires travaux de la présente série furent sans doute le posage de l'asphalte sur la rue St-Jean-Baptiste à partir de mardi après-midi. Circulation détournée... nombreux spectateurs... les "Classels" en ville, tout cela donnait du pittoresque.

Pourvu que la rue St-Jean-Baptiste demeure le plus longtemps possible ce qu'elle est actuellement et que l'on ne soit pas obligé de défoncer pour effectuer des travaux d'aqueduc et d'égoûts... Enfin..., espérons que le hasard nous favorisera...

## COMBLES (ES)...

Les fervents du yé-yé ont été comblés, mardi soir dernier, par le passage des "Classels" en notre ville...

Cet ensemble, pour des raisons que je suis incapable de définir, est de beaucoup le plus populaire dans notre région, témoin la foule qui se pressait, mardi soir, au cinéma Lafontaine.

Beaucoup (plusieurs étant venus d'assez loin) furent déçus, n'ayant pu trouver place à l'intérieur. Selon les connaisseurs, le spectacle fut de bonne qualité... dans le genre.

## LES "SHORTS" D'AUTOMNE

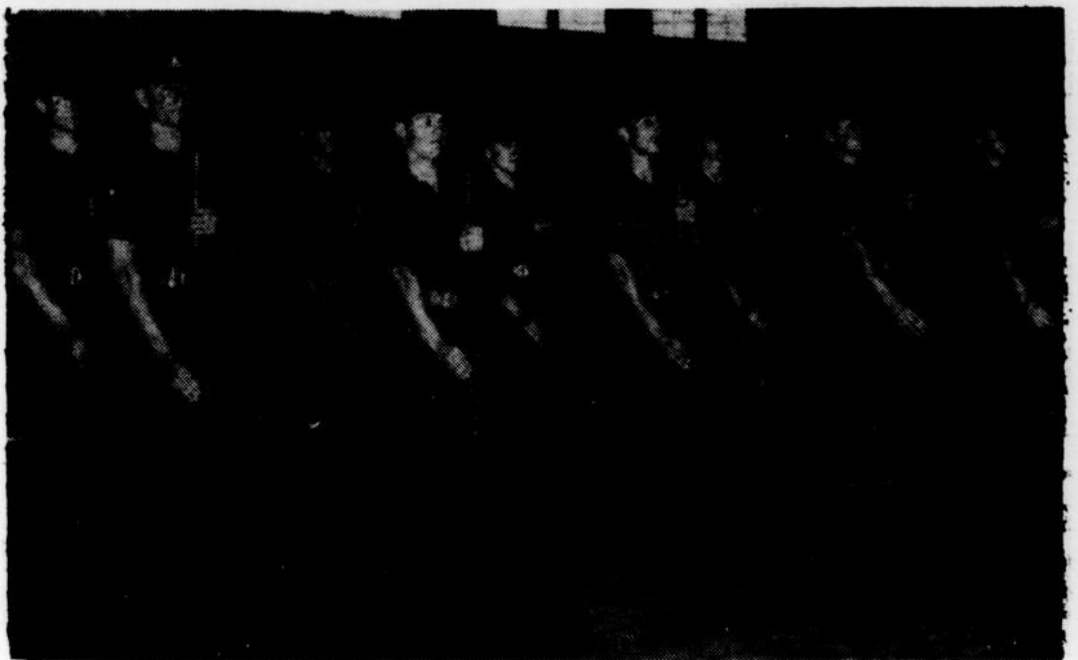
Les journaux nous ont appris cette semaine que la ville de Québec partait en guerre contre le port des "shorts"...

Cette guerre sainte à la fin d'août ne peut mieux se situer parce la victoire est assurée. Une victoire assurée par défaut, puisqu'à partir de cette date-ci, les "courtes vêtues" se feront de plus en plus rares d'ici décembre.

A noter que les "shorts" pour hommes ne sont pas plus tolérés, excepté pour les scouts et autres "associations reconnues par la loi".

On dit (?) que Montmagny se propose d'être plus sévère dans ce domaine à partir du... 15 octobre...

Gaston BOUCHER.



**LE "PRESENTEZ ARMES"** — Tous voyons une pratique des recrues du Manège militaire sous la direction du Sergent Serge Belly. Première rangée, de gauche à droite: Denys Morin, Alain Corriveau, André Talbot, Claude Lan-

glois, Laurin Boulay. Deuxième rangée, même ordre, Ghislain Tremblay, Pierre Gingras, Simon Mimeault, André Gendron et Michel Dion.

(Photo "Le Courrier" — G.B.)

## Dix étudiants terminent leurs cours d'entraînement militaire

### DIX ETUDIANTS TERMINENT LEURS COURS D'ENTRAÎNEMENT MILITAIRE

Les six semaines d'entraînement d'été au Manège militaire se terminent ce soir par un "party" au Manège Militaire de Lévis.

Dix étudiants de Montmagny dont la moyenne d'âge est 17 ans, ont suivi la première phase du cours S.M.T. Ce cours se divise en trois grandes phases dont la première est: choix de recrues. La deuxième phase se faisait cette année, à Valcartier pour former le caporal ou bombardier et la troisième phase met en pratique le travail des deux premières années qui forment l'assistant-instructeur.

Les cours que l'on a donné cette année au Manège sont: des cours de premiers soins, de camouflage, de guerre nucléaire, d'hygiène et sanitation, de contrôle des feux de forêts de "drill" de cartographie, d'entraînement fondamental.

Les instructeurs des cours étaient le sergent Serge Belly qui avait la charge des cours

et dont il se dit être très satisfait, le sergent Blais, commis, à la charge des transports et quartier-maître et le Bdr. Paul Vézina de la phase 3 qui était assistant-instructeur.

Le travail des recrues d'une journée est environ le programme suivant:

7h. 50 a.m.: Entraînement physique, au début de l'entraînement la course ne s'échelonnait que sur un quart de mille et hier matin la longueur parcourue fut de 4 milles.

Une période de "drill", Cours de premiers soins, Cartographie,

Dîner. 1h. 10 p.m.: Période de "drill",

Période sous les armes, carabines, mitraillettes, et mitrailleuses.

Guerre nucléaire, Entraînement fondamental.

Vendredi: 3 hrs à 4 hrs, bain pour tous. Notons aussi deux activités spéciales de ces six semaines. Une journée de "tir" à Valcartier. Les fusils employés à ce tir sont: fusil FN,

7.62mm., mitrailleuse Bren 303 mm., mitraillette Sten 9mm. et grenades 36.

Aussi deux jours de camouflage, appelé service de campagne. Ces deux jours se sont terminés par un exercice de nuit dans le bois sous une pluie estivale.

Voici quelques impressions sur les cours.

"Comme avantage, c'est une bonne formation de caractère pour les jeunes, qui donne une meilleure discipline et qui renseigne sur la vie militaire. Par contre, je trouve la "drill" difficile et de même pour la course du matin" (Alain Corriveau).

Denys Morin donne un conseil d'ami car selon lui, "chaque jeune devrait passer par ces cours qui en plus de donner une bonne formation, donnent un bagage de connaissances qui nous est apporté et qui nous servira toute notre vie."

Selon Claude Langlois, "les garçons apprennent à mieux se connaître, il se crée une profonde camaraderie, il dit aussi: J'ai beaucoup aimé mon passage à Valcartier".

## Soirée à la Salle d'Accueil

Vous avez bien lu; c'est samedi, le 28 août que reprendront les soirées à la Salle d'Accueil de Montmagny.

Venez en foule vous amuser sainement dans un climat de sobriété (c'est si rare de nos jours).

La Direction fera tout ce qui lui est possible pour vous donner entière satisfaction. Les jeunes de 18 à 90 ans sont cordialement invités.

Une seule condition. La jupe ou la robe pour les demoiselles et le pantalon, non les blue jeans pour les garçons.

Donc rendez-vous nombreux dès samedi à cette première soirée de la saison à la Salle d'Accueil; nous vous y attendrons.

### Service médical d'urgence

De samedi midi le 28 août à lundi matin le 30 août, le médecin en service sera le Dr. Rémi Prévost, 37 rue St-Thomas, Tél.: 248-0942.

## Les pompiers répondent à plusieurs appels

Le 22 août, les pompiers de Montmagny recevaient un appel vers 7.10 hres a.m. à cause d'un feu qui faisait rage dans deux chalets à Berthier.

A l'arrivée des pompiers, les deux chalets étaient en flammes mais pour éviter tout danger, les pompiers ont été chercher l'eau dans un étang naturel à environ 1,000 pieds de là.

Le feu a détruit de fond en comble les chalets de M. Roméo Couillard de Montmagny et M. Adrien Thibault de Québec, le feu menaçait aussi les chalets de M. Donat Paquet de Montmagny et M. Jean Cloutier de St-Pierre.

Les pompiers de Montmagny ont pu retourner à leur caserne vers 1.15 hres p.m. après avoir eu l'aide des pompiers de St-François et de la protection civile de Berthier.

Par contre, le 12 août les pompiers de Montmagny étaient appelés vers 2.30 hres a.m. pour éteindre un début d'incendie dans 2 ca-

bines, propriété de Mme Henri Lavallée de Berthier.

Les pompiers furent de retour à Montmagny à 4.35 hres a.m.

## Accidents

Le 20 août dernier, sur la rue St-Jean-Baptiste et coin Ste-Marie, une collision a causé des dommages légers à l'automobile de Mlle Pierrette Cloutier de Montmagny et à la motocyclette de Jacques Aubé.

Des dommages d'environ \$150, aux automobiles de M. Jean-Paul St-Amant et M. Reynald Vaillancourt, dans une collision survenue le 20 août sur la rue St-Jean-Baptiste.

Sur la rue St-Thomas, le 20 août, une collision n'a causé que des dommages minimes à un camion-remorque conduit par Lionel Pilote et à l'automobile conduite par Michel Blanchet.

# CARTES D'AFFAIRES

## MÉDECINS

Médecine générale  
et obstétrique.  
**Dr Robert Lessard**  
11, rue De la Gare,  
Tél.: 248-0450,  
Montmagny.

## OPTOMÉTRISTE

Tél.: 248-3420  
**Dr E. Gobeil, O.D.**  
OPTOMETRISTE  
— EMISSAIRE —  
Rue St-Jean-Baptiste - Monty.

## DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Tél.: 248-1363  
**Marcel Ruelland**  
Directeur de funérailles.  
Ambulance et corbillard  
Cadillac.  
Rue de la Fabrique - Monty.

## AVOCATS

Tél.: rés. 248-0147  
bur.: 248-1183  
**Denis Gobeil, LL. L.**  
AVOCAT  
34, rue de la Gare - Monty.

Tél.: 248-0194  
**Yvon Mercier**  
AVOCAT  
63, De la Gare, Montmagny.

Tél.: 248-0545  
**Laurent Normand**  
Directeur de funérailles.  
Service jour et nuit d'ambulan-  
ce et corbillard Cadillac.  
26, rue St-Louis, Montmagny.

## DENTISTES

**Dr Jean Poitras**  
B.A., DDS.  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Edifice Collin Tél.: 248-1504  
9, rue St-Jean-Baptiste - Monty.

**Guy Bertrand**  
AVOCAT  
MONTMAGNY  
Edifice de la Banque Provinciale  
Vendredi, p.m. — Tél.: 248-1622.  
QUEBEC: 51, Desjardins,  
Tél.: Bur. 529-5389, Rés.: 653-7452

Tél.: bur.: 248-2592  
rés.: 248-1096  
**Gonzague Bélanger**  
NOTAIRE  
ASSURANCES GÉNÉRALES  
32, rue St-Thomas, - Monty.

## INGÉNIEUR-CONSEIL

**ROBERT DESPRES**  
INGÉNIEUR-CONSEIL

38, rue du Dépôt, Montmagny — Tél.: 248-0622  
Rés.: rue de la Fabrique — Tél.: 248-0653

## ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES

**Morais, Thiboutot & Blanchet**

Arpenteurs-Géomètres et Ingénieurs forestiers.  
Roger Morais, M.Sc.; a.g.; i.f. — Réjean Blanchet, a.g.  
Marc Thiboutot, a.g.; i.f.  
Bur.: 32, rue St-Thomas - Montmagny, C.P. 219 - Tél.: 248-2594

## ARPEUTEUR-GÉOMETRE

**André Asselin, B.A.**

Tél.: 837-8250  
(Faire renverser les charges).

60, Côte du Passage, LÉVIS

## ACCESSOIRES D'AUTOS

Tél.: 248-3676  
**Viateur Caron**  
Pièces et accessoires  
d'automobiles.  
Distributeur Good Year.  
500, Route T-Canada - Monty.

## ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

**Pierre P. Roy**  
ENTREPRENEUR  
Ciment, Terrazo, Marbre Tuile  
céramique, Mosaïque.  
Tél.: 248-1625 - Rés. d'été: 259-7038  
35, 3e Avenue — MONTMAGNY

## PUITS ARTESIENS — PUIITS CYLINDRIQUES FONDATIONS SUR PILOTIS — SONDAGES

**THEOPHILE PROULX**

PUISATIER

Tél.: 248-0240 ST-PIERRE, (MONTMAGNY).

## RAYMOND CARON

ENTREPRENEUR

EN CONSTRUCTIONS DOMICILIAIRES ET INDUSTRIELLES  
Tél.: 248-1474 — Route Trans-Canada — Montmagny.  
(Voisin de Nettoyeur Montmagny)



Fabrication rapide et experte  
de béton de tous genres.

LE BETON PREPARE  
**PAUL BRETON Ready Mix**

Tél.: Bureau 248-0981 — Service de béton 248-3472  
Transport général — 11, rue Taché, MONTMAGNY  
Excavation — Location de machinerie.

## Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, B.A.

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.  
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.  
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.  
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C.  
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. C.A.  
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Marcel Samson, B.A., M.S.C.,  
Lionel Daigle, B.A., C.A. C.A.

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Tél.: LA5-4955

Edifice La Laurentienne  
Suite 310,  
Case postale 97, Haute Ville 500 est, Grande Allée, Québec 4

# L'Islet

(Mme Alphonse Poitras)

## Quatre municipalités envisagent d'organiser un service commun d'incendie

L'ISLETVILLE — Pour s'assurer une protection adéquate et à moindre frais, quatre municipalités du comté de l'Islet soit l'Isletville, l'Islet, Notre-Dame-de-Bonsecours et Saint-Eugène ont manifesté l'intention de conclure une entente, conformément aux pouvoirs qui leur sont accordés en vertu de l'article 420-A du Code municipal, aux fins d'organiser en commun un service régional de protection contre l'incendie.

Cette entente initiale est intervenue mercredi soir, à l'occasion d'une conjointe des maires et des conseillers des quatre corporations, où Me Guy Pinsonnault, de Québec a longuement expliqué les clauses du contrat projeté à ce sujet. Lors de cette rencontre, tenue à l'hôtel de ville de l'Isletville, il fut décidé que chacune des municipalités concernées approuverait officiellement l'entente par voie de règlements respectifs, au cours d'assemblées spéciales devant être convoquées dans les semaines à venir.

### Extension du service de l'Isletville

Dans ses stipulations, l'entente prévoit que les quatre municipalités participantes acceptent d'organiser en commun un service régional de protection contre l'incendie, en régional de protection contre l'incendie en étendant et en améliorant le service actuel de la corporation municipale du village de l'Isletville.

Ce service en commun sera organisé et fonctionnera d'après des modalités à leur fournir un service régional de protection contre l'incendie, qui protège adéquatement les personnes et les biens dans l'ensemble du territoire formé par les quatre corporations intéressées.

### Qualité des services

Le service régional de protection sera identique et de même qualité pour tout le terri-

toire couvert par les quatre municipalités participantes et la corporation de l'Isletville s'engagera à répondre à tous les appels et à fournir le meilleur service possible à toute la région concernée.

### Comité de régie

Un comité de régie sera créé par les municipalités participantes: ce comité comprendra cinq membres, soit un délégué par chaque municipalité participante, (délégué qui sera désigné par résolution de chaque conseil municipal), ainsi que du directeur du service. Les membres du comité demeureront en fonction tant qu'ils n'auront pas été remplacés par une autre résolution du même conseil.

Ce comité de Régie tiendra deux assemblées publiques par année, à la salle du conseil de l'Isletville. Ces assemblées auront pour sujet de discuter de la qualité d'un service, de son coût d'entretien, des améliorations à apporter, de l'acquisition de nouvelles machineries et des autres questions relatives au service lui-même.

L'une de ces assemblées sera consacrée à l'audition du rapport du directeur du service de protection, poste que comprendra et que définira l'entente définitive. A l'occasion de cette même assemblée, le comité prendra également connaissance du rapport financier du vérificateur public, qui sera désigné par la municipalité de l'Isletville. Quant au président du comité de Régie, il sera nommé à l'occasion de cette même assemblée qui sera tenue en février de chaque année, et au cours de laquelle on procédera également à la nomination du secrétaire-trésorier du comité, les clauses de l'entente prévoyant que ce poste sera rempli par le secrétaire-trésorier en fonction à l'Isletville.

### Partage des frais de service

En ce qui concerne le partage des frais de service en commun de protection contre l'incendie, l'entente établit une distinction entre les dépenses d'entretien et les immobilisations éventuelles.

Au domaine des immobilisations, tout nouvel actif sera dérayé par les municipalités participantes dans une proportion de 25 p. 100 chacune après avoir enlevé les subventions gouvernementales reçues à ces fins. Ces dépenses d'immobilisations ne seront faites qu'après consultation, en assemblée spéciale ou régulière avec le comité de Régie.

### Coût d'entretien

Le coût d'entretien du service régional requis pour le bon fonctionnement du service sera partagé suivant les proportions suivantes: l'Islet-sur-mer 23%, Notre-Dame-de-Bon-Secours 23%, Saint-Eugène 26%, et l'Isletville 28%. Le paiement des contributions de chacune des municipalités participantes sera établi d'après le bilan annuel soumis par le vérificateur du service. L'entente prévoit aussi que les octrois gouvernementaux représentant 75% du coût d'organisation du service régional, seront appliqués uniquement aux dépenses faites par ce service.

### Durée de l'entente

Conformément aux dispositions de la loi municipale, la durée de l'entente initiale s'étendrait à une période de 6 ans à compter de la date de son entrée en vigueur, soit dès la ratification par les municipalités participantes, l'approbation de la Commission municipale du Québec, et l'envoi d'un avis écrit au secrétaire-trésorier de chacune des municipalités concernées.

(Suite à la page 12)

## ASSURANCES

Pour toutes vos assurances...

— CONSULTEZ —

**PHILIPPE ROY, Inc.**

Courtier d'assurances agréé.

Tél.: bur.: 248-1492 — rés.: 248-3854

Bur.: 102, rue St-Jean-Baptiste — Rés.: 5, rue St-Joseph  
MONTMAGNY

## COMPTABILITÉ

**Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A.**

Bertrand Caron, b.a., m.s.c., c.a. Lionel Corriveau, m.s.c., r.l.a., c.a.  
Gérard Lavoie, b.a., m.s.c., c.a. Guy Renaud, m.s.c., c.a.  
Berchmans Chenard, b.a., m.s.c., c.a. Régent Gagnon, b.a., m.s.c., c.a.  
Raymond Madore, b.a., m.s.c., c.a. Fernand Breton, m.s.c., c.a.  
Gaston Bérubé, b.a., m.s.c., c.a. Réal Bélanger, m.s.c., c.a.  
Normand Masse, b.a., m.s.c., c.a. Yvon Fortin, m.s.c., c.a.  
Jacques Aubin, m.s.c., c.a.

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Tél.: 248-1302 — 54, rue St-Magloire,  
MONTMAGNY, P.Q.

Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

# St-Paul

(Gilles Ouellet)

## Début des travaux pour la construction d'un couvent

Après 4 ans d'attente et de pourparlers, les citoyens de St-Paul peuvent maintenant regarder le début des travaux d'excavation pour la construction d'un couvent.

Bien que le dossier de cette construction soit encore à l'étude, la soumission de \$304,514.00 d'un entrepreneur de St-Herménégilde a été acceptée par la Commission scolaire.

Le montant des octrois n'est pas encore déterminé mais lors de la réunion du 20 août, une résolution d'emprunt de \$300,000.00 a été proposée et unanimement résolue par les commissaires MM. Maurice Vallières et Antoine Pelletier, le secrétaire M. J.-Maurice Cloutier et M. Paul-Maurice Adam, le président.

La construction de ce couvent sera faite sur le terrain déjà acquis par la Commission scolaire de notre paroisse.

### OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LE TRANSPORT LOCAL DES ETUDIANTS

Lors de cette réunion de la Commission scolaire, on procéda, tel que prévu antérieurement, à l'ouverture des soumissions pour le transport local des étudiants. Circuit No. 1, deux soumissions ont été présentées par M. Albert Dumas.

La première à \$3,500.00 ou M. Dumas aurait gardé son autobus et son taxi. La seconde à \$4,250.00 ou M. Dumas s'achèterait un second autobus. La commission scolaire a adopté la soumission de \$4,250.00 pour le trajet de Rollette et le transport de tous les élèves de Taché-est, soit le cours primaire et secondaire. Le trajet est de 55 milles par jour et le nombre d'élèves est environ 60.

Circuit No. 2, les soumissions sont: M. Lucien Blais, commerçant, et M. Albert Dumas; au montant respectif de \$3,750.00 et \$3,000.00.

La décision de la Commission scolaire a favorisé M. Albert Dumas qui devra faire un trajet d'environ 50 milles par jour avec 35 élèves approximativement. Les étudiants (es) des rangs Croche et Joly des arondissements No. 3 et No. 7 pour revenir par le chemin Taché jusqu'aux écoles du village.

La seule soumission pour le circuit numéro 3 fut faite par l'entrepreneur de l'an passé M. Paul Gosselin au montant de

\$1,700., la Commission scolaire a accordé ce contrat qui comprend le transport de tous les élèves fréquentant les classes du village soit au cours primaire, soit au cours secondaire et demeurant sur le chemin Taché-ouest, y compris ceux du rang chez Lucien Gosselin. Le parcours devra se faire à partir des limites de St-Paul et St-Philémon, il y a un trajet journalier de 35 milles et approximativement 22 élèves.

Le transport des étudiants (es) qui feront leur 12e année à l'École Casault, ou qui étudieront à l'Externat classique et l'École de Métiers, des paroisses de Ste-Apolline, St-Philémon, Notre-Dame-du-Rosaire, Ste-Ephémie et St-Paul a été confié à M. Gérard Théberge pour \$5,700. a-t-on déclaré après les soumissions du transport local.

Plus tard, on déterminera les endroits où l'autobus s'arrêtera afin d'éviter toute perte de temps pour les étudiants et rendre les voyages plus agréables en diminuant les arrêts. Le "porte en porte" ne sera pas fait, sauf le long de la route St-Paul et Notre-Dame-du-Rosaire a-t-on conclu.

### LA COMMISSION SCOLAIRE LOCALE ADOPTE LE "SYSTEME DE NOTES"

M. Paul-Maurice Adam a expliqué, lors de la réunion de la commission scolaire, le système de notes qui est approuvé à la commission scolaire régionale et qui le sera pour la locale mais pour les étudiants (es) du cours secondaire seulement. Le "système de notes" consiste à enregistrer le bilan de bonnes et mauvaises actions de l'étudiant à partir de 100 points par dossier.

L'élève doit conserver 60% du montant global. Si l'élève a un dossier inférieur à 75, les parents seront avertis et si le dossier devient inférieur à 60, l'élève sera suspendu pour 3 ou 4 jours pendant lesquels la direction de l'école rencontrera les parents et si la direction juge bon de le reprendre, le dossier remontera à 75 pourcent. Si de nouveau le dossier remontera à 75 pourcent. Si de nouveau le dossier devient inférieur à 60, la direction générale sera avertie et le renvoi est laissé à la discrétion des 3 commissaires de la Commission scolaire régionale. Les points seront perdus comme suit:

-10 à 50 points pour mauvaise conduite pouvant nuire à l'école, au personnel enseignant, aux étudiants ou le blasphème.

-5 points pour le fumage interdit et pour le manque de décence.

-1 à 5 points pour manque de politesse et discipline, et retard.

La première offense est 5 points, la 2e est 10 points, la 3e et 4e offense sera de 15 points chacune.

### NOMINATION D'UN DIRECTEUR

Les commissaires ont déclaré la situation "avantageuse pour les commissions scolaires régionale et locale que de nommer un directeur pour les cours secondaire et primaire".

Dans un sondage d'opinion y a près d'un mois, on compte 317 étudiants (es) au primaire et 278 étudiants (es) au secondaire pour l'année scolaire 1965-66. Après toutes ces résolutions, la réunion fut clôturée par la prière.

### PELERINAGE ANNUEL DES LACORDAIRES

C'est dimanche prochain qu'aura lieu le pèlerinage annuel des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc au Cap-de-la-Madeleine.

Tous les noms doivent être donnés à M. Francis Boulet, président local des Lacordaire.

Hâtez-vous de donner vos noms et connaître l'horaire de la journée!

## Visite industrielle

RIMOUSKI, 24 août 1965 — Mardi prochain, 31 août, un groupe de huit hommes d'affaires français, accompagnés par M. Gilles CHATEL, professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales, visitera les différentes installations du bureau-chef de Québec-Téléphone à Rimouski. C'est M. Julien THUOT, assistant du président de Québec-Téléphone, qui conduira la visite.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'un voyage d'études placé sous les auspices des échanges culturels et techniques franco-canadiens. Les visiteurs sont arrivés à Montréal le 22 août et leur séjour dans la province de Québec doit se prolonger jusqu'au 3 septembre prochain. Ce groupe est composé de cadres moyens et de jeunes chefs d'entreprise, di-

plômés de l'Institut de Contrôle de Gestion de Paris, dont l'enseignement s'adresse aux hommes d'affaires qui désirent suivre des cours de perfectionnement. La moyenne d'âge des visiteurs est de 32 ans et ils sont tout naturellement intéressés par les méthodes modernes d'administration scientifique et par les moyens mis en oeuvre pour favoriser le développement des entreprises d'envergure moyenne.

Le choix des entreprises visitées a été effectué par M. Gilles CHATEL, en collaboration avec les services spécialisés du Ministère de l'Industrie et du Commerce et ceux du Ministère de l'Éducation. Au programme: visite des différentes universités, conférences et aussi cistes auprès d'entreprises de caractère industriel comme l'Hydro-Québec, les installations de Manicouagan, la Société Générale de Financement, les Entreprises Bélanger à Montmagny, etc.

Selon M. Gilles Chatel, Québec-Téléphone, dont l'activité s'insère dans un contexte économique particulièrement dynamique, présente pour ces visiteurs de marque un intérêt tout particulier.

### PROCHAINS MARIAGES

— Samedi, le 28 août à 4 h. p.m., M. l'abbé Alexandre Fraser bénira le mariage de Mlle Carmelle Plante, fille de feu Damase-Henri Plante et de dame Delhima Dallaire à M. Valère Chabot, journaliste, fils de M. Edmond Chabot et de dame Marie Bernard.

(suite à la page 15)

Station de Gas indépendants —  
**Service Fafard**  
ROGER FAFARD, prop.  
Pionnier des GAZ A BAS PRIX  
Route Trans-Canada Ouest,  
Service de 24 heures. MONTMAGNY.

**LP LEMIEUX & PROULX ENR.**  
Case Postale 11 98, Rue St-Jean-Baptiste Montmagny  
**GROS ET DETAIL**  
Bois — Matériaux de construction en général  
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapiserie  
Vaisselle — Vitres — Cadeaux  
**Entreposage de fourrure**  
Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollander"  
Tél.: 248-3400

**ECOLE DE COMPTABILITE DE L'ETAT DU QUEBEC**  
VOUS OFFRE L'OPPORTUNITE  
D'AMELIORER VOTRE SITUATION ET VOS SALAIRES  
Mesdames, Messieurs, devenez comptable; vous doublerez vos chances de réussir dans la vie.

**COURS DE COMPTABILITE**  
(ETUDE DU CREDIT ET DE LA FINANCE)

- Teneur de livres
- Commis de banque
- Ménagères budgets familiaux
- Commis de crédit
- Commis de finance

Mesdemoiselles, devenez secrétaire légale. Le plus bel avenir s'ouvre devant vous avec le monde de la justice.

**COURS DE SECRETARIAT LEGAL**  
(SECRETARE PROFESSIONNELLE)

Cours rédigé par professeur diplômé en droit, bachelier ès arts, licencié en sciences sociales, attaché au Ministère de l'Éducation.

La COMPTABILITE et le secrétariat légal sont maintenant des professions agréables et très bien payées. Cette situation est à votre portée — Y AVEZ-VOUS SONGE? Vous pouvez apprendre ces cours sans rien changer à vos occupations habituelles grâce aux cours par correspondance.

- TRES GRANDE FACILITE DE PAIEMENT
- LEGER DEPOT A L'INSCRIPTION

(Vous pouvez effectuer les paiements directement par la banque).

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, avant de vous inscrire à un cours de comptabilité ou de secrétariat, renseignez-vous à l'E.C.E.Q. qui vous fera connaître tous les avantages et la valeur de ces cours.

**Service de Placement gratuit aux élèves diplômés.**

Ecole de Comptabilité de l'Etat du Québec  
C.P. 117, Station Youville, Mtl 11 — 388-4306  
Je désire recevoir, gratuitement et sans aucun engagement de ma part, de plus amples renseignements sur vos cours.

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... COMTE .....  
TEL.: ..... AGE .....  
OCCUPATION .....

Cours d'anglais sur disques fournis gratuitement aux élèves.  
Diplôme de comptable ou de secrétariat remis à la fin des études après examens.

## Besoin d'argent pour la rentrée?



### Négociez un prêt de magasinage HFC

Si vous avez besoin d'argent pour les enfants qui retournent à l'école, négociez dès maintenant un prêt de magasinage HFC pour payer les frais de scolarité et de transport, les livres... enfin tout. Vous rembourserez ensuite selon un plan commode. Consultez HFC, la compagnie de prêts la plus importante et la plus expérimentée.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel			
	36 mois	30 mois	20 mois	12 mois
\$100	\$ 2.73	\$ 3.33	\$ 6.12	\$ 9.46
550	15.07	18.75	32.86	51.24
750	20.70	25.75	44.13	69.21
1000	28.00	35.00	58.11	91.56
1600	45.28	56.81	94.11	146.52
2200	63.71	79.62	129.41	201.46
2500	75.12	93.52	147.05	228.93

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts, aux taux réduits de groupe.

## HOUSEHOLD FINANCE HFC

**MONTMAGNY**  
13, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620  
(au-dessus du Magasin Légaré)  
Demandez nos heures d'ouverture le soir

## Prix et trophées du tournoi de pêche: aucune prise de bar

Dimanche le 15 août avait lieu le grand tournoi annuel de pêche sur le fleuve St-Laurent, organisé par l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc.

Si les 75 amateurs de pêche qui ont participé à ce tournoi ont été favorisés d'une belle température, le bar ne les a pas du tout favorisés puisqu'aucune prise de cet espèce n'a été faite. Cependant le tournoi organisé comprenait les espèces dans l'ordre suivant :

Le Bar, le Doré, l'Anguille, l'Esturgeon, et la Barbotte. Un total de 28 prises fut enregistré dont 15 anguilles, 2 esturgeons et 11 barbottes.

Au retour de ce tournoi presque tous se sont rendus au Centre Sportif "Le Bûcheron"

pour déguster le souper aux "beans et spaghetti" organisé spécialement pour ces pêcheurs. Un grand nombre de membres accompagnés de leur dame ou amie s'étaient également rendus afin de savourer ces mets délicieux et ensuite as-

sister à la distribution des prix et cadeaux ainsi que du trophée attribué à celui qui détenait la plus grosse prise.

M. Alphonse Bar se mérita le trophée "Roch Fournier" pour la capture d'un esturgeon de 10 lbs et 4.5 oz.

## L'Islet (suite) Transport des écoliers

En conformité avec le nouveau bill 71 du gouvernement et selon une décision de la commission scolaire, tous les élèves qui résident à un quart de mille et plus de l'école pourront profiter du transport par autobus.

### Où iront nos élèves ?

Ecole No 7 : 1ère, 2ième années garçons et filles des arrondissements 6 et 7.

L'Isletville : 1ère, 2ième, 3ième, 4ième et 5ième années garçons et filles 6ième et 7ième filles des arrondissements 6, 7, 8, 9 et l'Isletville.

Collège : 3ième, 4ième, 5ième garçons des arrondissements 1, 2, 4, 5 et Bonsecours, 6ième garçons (tous), 7ième garçons (tous).

8ième et 9ième années, cours secondaire.

Couvent : 1ère, 2ième garçons et filles de 1, 2, 4, 5 et Bonsecours.

3ième, 4ième, 5ième filles de 1, 2, 4, 5 et Bonsecours.

6ième filles et 7ième filles de 1, 2, 4, 5 et Bonsecours, 8ième (cours secondaire).

Ecole Normale : 9ième, 10ième et 11ième années.

Montmagny : 10ième et 11ième garçons et 11ième filles.

### Quatre municipalités...

(Suite de la page 10)

#### Renouvellement de l'entente

L'entente concernant ce service commun se renouvellera automatiquement par tacite reconduction, par périodes successives de trois ans, si l'une ou l'autre des municipalités ne donne pas un avis écrit de son retrait au moins six mois avant la date fixée par le renouvellement.

En cas de retrait définitif d'une municipalité, la municipalité de l'Isletville lui remettra dans les deux années suivantes, sa part dans l'actif déprécié du service régional, d'après les proportions convenues pour le financement des immobilisations.

trations musculaires. Par la suite quelques hommes forts des environs feront connaître leur puissance.

Venez encourager nos athlètes locaux. Parmi les boxeurs qui prendront part à cette compétition, notons JEAN-CLAUDE ROY, YVAN DENAULT, MARCEL TOUPIN, GUY BOULET, LAURENT DENAULT, ROBERT PRUNEAU, REJEAN LEVESQUE et plusieurs autres de 75 livres à 190 livres. Vous verrez évoluer toutes les catégories. Donc, l'invitation est lancée à tous les sportifs. L'entrée est libre.

La Palestre Régionale de Montmagny

## Compétitions à la Palestre Régionale

C'est vendredi soir à 8 hres le 27 août que se tiendra à la Palestre Régionale une grande démonstration de boxe, culture Physique et de tours de force. Après de nombreuses demandes, nous avons pensé organiser une grande compétition sur le plan local. Cette soirée comprendra l'ouverture officielle du gymnase et vous pourrez voir combattre tous les boxeurs de la Palestre qui en compte maintenant douze qui s'entraînent sérieusement. Nous invitons le public à cette soirée, car par la suite il sera impossible d'assister à l'entraînement de nos pugilistes.

Aussi, les culturistes de Roland Audet feront des démon-

## REORGANISATION

En effet, c'est mardi dernier qu'avait lieu au gymnase de la Palestre une assemblée qui avait pour but de former une nouvelle direction. M. Georges Clavet a été réélu Président, Marcel Bernier pour les relations extérieures, les directeurs sont Raymond Gaudreau, Euzèbre Pruneau et Jean-Claude Gaudreau, Réjean Lévesque a été élu secrétaire publiciste. Ce

dernier agira aussi comme entraîneur. La Palestre tiendra une réunion à tous les mois dans le but de suivre de près ses activités et pour améliorer l'entreprise. Comme on le sait, la Palestre Régionale est située sur la rue du Dépôt dans le sous-sol de l'Unité Sanitaire.

La Palestre Régionale de Montmagny.

## Nos cyclistes pourront-ils affronter la compétition provinciale, l'an prochain?

Une douzaine de jeunes membres du cyclotourisme de Montmagny s'entraînent actuellement en vue de la course du 12 septembre. L'entraînement se fait dans les grandes randonnées telles que se rendre à Chicoutimi, à St-Antoine de Tilly, St-Paul, St-Raphaël, Armagh, Ste-Anne de la Pocatière et particulièrement par le petit parc de St-Urbain ou les cyclistes ont rencontré la moitié du chemin en gravier et des côtes très accentuées.

Leur grande espoir est de pouvoir se placer dans un bon rang pour être admis dans les classes junior, le printemps prochain.

Montmagny souhaite bien que ces gars qui se sont entraînés d'une façon remarquable puissent atteindre leur but et d'une autre part, ils souhaitent qu'un organisme puisse leur venir en aide prochainement afin qu'on leur fournisse l'équipement que nécessite une compétition de ce genre.

### A la demande générale

## DENYS CONFECTION ENR.

58, rue de la Gare — Tél.: 248-0596 — MONTMAGNY

OUVRE UN

## CONCOURS

vous donnant droit au tirage d'un habit

d'une valeur de \$70.00

A CHAQUE SEMAINE

UN HABIT SUPPLEMENTAIRE SERA TIRE LA VEILLE DE NOEL

IL N'EN COUTE QUE \$2.00 PAR SEMAINE POUR UNE DUREE DE 35 SEMAINES. POUR PARTICIPER A CE CONCOURS.

LE MONTANT ACCUMULE VOUS DONNE DROIT, A LA FIN DU CONCOURS, A L'ACHAT D'UNE VALEUR DE \$70.00 EN PLUS DU TIRAGE CHAQUE SEMAINE.



On sait s'amuser au Québec Et pour ajouter à leur plaisir, de plus en plus de gens actifs exigent O'Keefe, la bière douce.

Buvez O'Keefe la bière douce!

# Notre-Dame-du-Rosaire

(Mme Napoléon Mercier)

## PELERINAGE

Vendredi dernier, 30 personnes de la paroisse sous la direction de M. curé Liguori Lemieux se sont rendues en pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine, ce pèlerinage était organisé par Mme Jules Fournier.

## QUETE MISSIONNAIRE

La Rév. Soeur Irène-Marie, missionnaire aux Cayes, Haïti,

a fait la quête en notre église aujourd'hui, pour ses missions, les gens ont répondu généreusement à son appel puisqu'elle a recueilli le joli montant de \$111.00. Soeur Irène Marie est la fille de Mme Siméon Mercier de notre paroisse.

Nos prières l'accompagnent afin qu'elle continue à faire beaucoup de bien aux infidèles en notre nom.

## NAISSANCE

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 15 août, est né à M. et Mme Lionel Gaudreau, née Jeanne Blais, un fils baptisé le 22 sous les prénoms de Joseph Jean-Louis Gilles. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Louis Gaudreau, de St-Paul, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Louise Gaudreau, cousine de l'enfant.

## MARIAGES

— Promesse de mariage entre M. Joseph Boulet, agent d'assurances, fils de M. Joseph Boulet et de Marie Martineau et Mlle Jacqueline Boucher, domiciliée à St-Paul, fille majeure de feu Eugène Boucher et de Régina Picard de St-Paul.

— Promesse de mariage entre M. Gaston Gaudreau, technicien, domicilié à St-Fabien de Panet, fils majeur de Auguste Gaudreau et de Bertha Boulet de cette paroisse et de Mlle Pauline Théberge, domiciliée à St-Magloire, fille mineure de M. Alfred Théberge et de feu Emilienne Brochu de St-Magloire.

## NOS MALADES

Prompt rétablissement à la jeune Gaétane Côté qui se remet des blessures reçues dans l'accident qui a coûté la vie de son petit frère Michel, hospitalisée à l'Enfant-Jésus de Québec, les médecins ont bon espoir de lui sauver la vie.



# Tire de chevaux à Ste-Lucie

Il y a eu tire de chevaux à Ste-Lucie de Beaugard dimanche le 22 août 1965 dans l'après-midi.

Environ 1000 spectateurs assistaient à la tire de chevaux organisé dans les cadres du cinquantième de la fondation de cette paroisse.

Douze équipes formées d'attelages de deux chevaux ont lutté pendant toute l'après-midi contre de lourdes charges.

Finalement l'attelage de M. Roméo Gaudreau de Notre-Dame-du-Rosaire fut vainqueur en traînant une charge de blocs de béton de 9.200 lbs sur une distance de 22 pieds. En 2ième

position, M. Léo Boulet, sur une distance de 16 pieds. Occupe la troisième position, M. Albert Bolduc de Ste-Lucie, 4e M. Gabriel Dubé de St-Marcel, 5e M. Thomas Morneau de St-Jean-Port-Joli, 6e M. Léo Boulet de Cap St-Ignace qui possédait une seconde attelage, 7e M. Maurice Caron de l'Isletville, 8e M. Gédéon Bolduc de Ste-Lucie, 9e M. Lionel Pelletier de St-Marcel.

Ci-dessus, M. Jean-Paul Clavet remettant à M. Roméo Gaudreau de Notre-Dame-du-Rosaire le trophée offert par M. Jules Côté de Lévis.



# Au Club de Golf de Montmagny

Dimanche dernier, le 22 août avait lieu un tournoi de golf à Calcutta, entre les membres du club, plusieurs centaines de personnes étaient présentes.

Onze équipes participaient à ce tournoi.

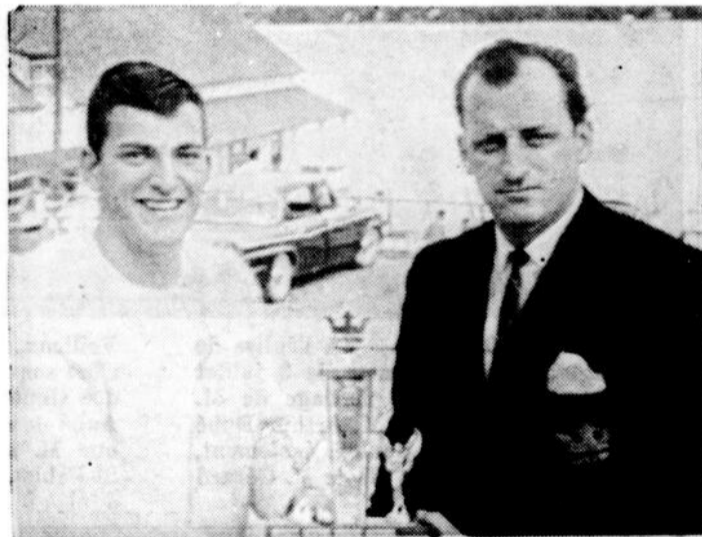
Les premières équipes se sont mérités des plaques souvenirs, don de M. Jules Côté de Lévis. — 1ère : Phil. Laverdière, cap. de St-Paul de Montmagny, Be-

noît Morin, Me Robert Daveluy.

— 2ième : Dr Jean-Marie Dionne capt. de Montmagny, Gérald Gaudreau, Phil. Chabot.

— 3ième : Dr Paul Plourde, c. Laurin Caron, Jean-Paul Bolduc de St-François de Montmagny.

Ci-dessus, M. Benoît Morin, Philippe Laverdière, Jean-Paul Clavet et Robert Daveluy.



# Régates au Lac-Trois-Saumons

Dimanche le 15 août 1965 avait lieu au Lac Trois Saumons les régates annuelles. Environ 100 personnes étaient présentes.

Plusieurs classes étaient au programme : Hors-bords 40 cv. à 60 cv. — 1er, Michel Courvil-

le, 2ième, Jean-Louis Michaud, Planeur - classe B — 1er, Claude Godin, 2ième Raymond Robichaud.

Classe 75 cv. — 1er, Raymond Robichaud, 2ième, Claude Godin.

Classe Inboard — 1er, Paul-Emile Caron, Robert Robichaud Classe - Free For All — 1er Charles-Henri Robichaud, 2e M. Pommerleau.

Photo représentant M. Michel Courville qui gagna une épreuve accompagné de Jean-Paul Clavet représentant de M. Jules Côté de Lévis.

# Activités colombiennes conseil 3188

Dimanche le 5 septembre 65, le Conseil 3186 de St-Paul rendra hommage à ses ex-G.-Chevaliers, à cette occasion un magnifique banquet leur est offert à 6 hrs 30 minutes p.m. à l'Hôtel Bienvenue; une décoration d'usage leur sera décernée.

Le conférencier d'honneur à ce banquet sera Me Alexandre Bastien, Avocat d'Etat.

On demande aux Chevaliers de Colomb de bien vouloir se procurer leur carte le plus tôt possible car les places sont limitées.

La soirée sera terminée par de la danse à la salle des Chevaliers de Colomb.

Hector Gaudreault, Grand-Chevalier

# Circuit fermé pour cette année encore

Les cyclistes qui devaient parcourir le tour des Alléganys s'en tiendront à un circuit fermé dans la Ville de Montmagny pour cette année. Les concurrents d'une course seront de catégorie junior et l'autre de catégorie inter-collégiale.

Une invitation provinciale sera lancée bientôt afin que les intéressés s'inscrivent le plus tôt possible.

# Comment constituer un fonds d'instruction?

De nos jours, une police-instruction est une chose indispensable. La police-instruction de la Sun Life Assurance Company of Canada est la police idéale pour vous aider à garantir l'avenir de vos enfants. Au moyen de l'assurance Sun Life, constituez un fonds pour leur instruction. Sans vous engager de quelque façon, permettez-moi de vous montrer à quel point cela est facile.

# René Adam

Trois-Saumons Tél.: 247-5624

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA



LAVAGE DE CHEMISES BLANCHES .25  
AVEC \$1.00 DE NETTOYAGE  
TURAGE CHAQUE SEMAINE DE CINQ  
PREUVES D'ACHAT  
NETTOYEUR MONTMAGNY INC.  
Tél.: 248-1414  
Route Trans-Canada — MONTMAGNY

# CARRIERE MONTMAGNY Inc.

LAURIN CARON, prés.

PIERRE concassée de tous genres

pour BETON

COURS

CHEMINS

DRAINAGES

POUSSIERE DE PIERRE

CAP ST-IGNACE Tél.: 246-5545 Rés.: 248-1842

Tél.: rés. 248-1595  
bur. 248-1611

# Jean-Paul Morin

Entrepreneur de chemins d'été et d'hiver — Pavage en asphalte avec machine à étendre — Excavation et remplissage — Vente, posage et taillage de gazon en rouleau.

Avenue Valcourt-Nord MONTMAGNY

# AMEUBLEMENTS DE BUREAUX

- MEUBLES ET ACCESSOIRES
- CLAVIGRAPHES
- MACHINES A ADDITIONNER
- CALCULATEURS
- CAISSES-ENREGISTREUSES
- COFFRES-FORTS
- MACHINES A DICTER ET A TRANSCRIRE
- MACHINES A POLYCOPIER ET A PHOTOCOPIER
- HORLOGES-ENREGISTREUSES, ETC.

Vente — Service — Location

Clavigraphes et machines à additionner.

# J.-B. BUTEAU JR.

AMEUBLEMENTS DE BUREAUX

2, rue Couillard Tél.: 248-1297 MONTMAGNY.



Jeu. - Sam. - Dim.  
26 - 28 - 29 août

# A TOI DE FAIRE MIGNONNE!

EDDIE CONSTANTINE

aussi

LES SEDUCTEURS

MARLON BRANDO — SHIRLEY JONES

## St-Jean-Port-Joli

## La Commune de St-Savin (France) conclut un jumelage avec St-Jean-Port-Joli

L'exposition «Passé et Avenir du Canada» est organisée par le Centre Cantonal culturel de Saint-Savin avec le concours de la Municipalité.

La Commune de St-Savin, prix de l'Europe 1965, vient d'ailleurs de conclure un jumelage avec St-Jean-Port-Joli.

Cette exposition tient à mettre en valeur, d'une part, les liens historiques fondamentaux qui relient deux nations séparées par l'Océan mais unies par une même communauté de destin et d'idéal, d'autre part, les possibilités d'avenir et

de développement d'un grand pays encore tout neuf.

Le premier prix est allé à Tubingen et au dossier figurait son jumelage Oustmalle, et les échanges culturels avec nos amis belges, les pourparlers de jumelage avec une ville allemande, le jumelage avec St-Jean-Port-Joli, l'exposition 1964 consacrée au Brésil avec remise de drapeau de l'Europe à tous les maires du canton.

Voici d'ailleurs un texte à ce sujet reproduit dans «La Nouvelle République» du 5 juillet.

«La commission des pouvoirs

locaux du Conseil de l'Europe, que préside M. Sibille, sénateur-maire de Turin, et à laquelle siègent les députés français Rodius (Strasbourg), et Michaud (Vendée), vient de rendre public le palmarès des villes ayant oeuvré pour la cause européenne.

Le premier prix a été attribué à Tubingen et à deux villes françaises: Fontainebleu et Saint-Savin.

Au dossier de la cité des fresques figuraient notamment son jumelage avec Oustmalle (le premier de la région), et les échanges culturels avec nos amis belges, les pourparlers de jumelage avec une ville allemande, le jumelage avec Port-Joli (province de Québec), l'exposition 1964 consacrée au Brésil avec remise de drapeau de l'Europe à tous les maires du canton, en présence de M. de Grauw, et surtout la pièce maîtresse que constitue le vœu du Conseil municipal de St-Savin en juillet 1963, pour la création d'une monnaie européenne.

Ce vœu contresigné par 500 personnalités, et qui a reçu un avis favorable de 400 Conseils municipaux des pays d'Europe, a été transmis à M. Pierre Pflimlin, pour être transmis au Conseil des ministres de l'Europe. Elle est, en fait, la première pétition de citoyens européens»



### MARIAGE COTE - BASTIDA

Samedi, le 10 juillet, en l'église du Christ-Roi de Lévis, était béni le mariage de Diane Côté, fille de M. et Mme Armand Côté, de Montmagny, avec M. Tony Bastida, fils de M. et Mme Joachim Bastida, de Lévis. Ils résident à Québec.

(Photo Studio Gosselin).

## Congrès des Dames de Ste-Anne

Jeudi dernier, le 19 août, avait lieu à St-Jean-Port-Joli, le congrès des dames Ste-Anne pour l'année en cours.

Le congrès qui réunissait 500 dames avait l'honneur d'avoir la présence de son aumônier diocésain, le Chanoine Charles-Eugène Raymond, curé de l'Islet.

Chaque paroisse représentée

dans le diocèse était honorée de la présence de son aumônier et de quelqu'un du conseil de la direction.

Cette journée se clôtura par une messe à 4 h. p.m. à St-Jean. Souhaitons que cet organisme diocésain obtienne tous les succès qu'il est en droit d'attendre.

## Exposition annuelle chez les Fermières

Mardi, le 17 août, au Centre paroissial se tenait l'exposition annuelle organisée par les dames Fermières de St-Jean-Port-Joli. Cette exposition se déroulait sous la vigilante initiative de Mme Gérard Bois, présidente; Mme Jean-Charles Laurendeau, vice-présidente; Mme

Jean-Louis Chouinard, secrétaire et de toutes les Fermières de St-Jean.

Ce conseil des Fermières groupe une centaine de membres dont 40 ont exposé des exhibits.

Les exhibits au nombre d'environ 400 se composaient de différents beaux travaux dans la couture, le tricot, la broderie et la présentation de légumes frais et variés.

Les juges de cette journée étaient: Mlle Nicole Larrivée, technicienne et l'agronome Gosselin.

Plusieurs gens de la paroisse ont visité les exhibits des Fermières et les ont félicités de leur travail qui est vraiment bon, c'est aussi l'opinion des deux juges.

Félicitations au travail de ce mouvement paroissial.



**MARIAGE DOUBLE** — En l'église de St-Magloire de Bellechasse, le 3 juillet dernier, était béni le mariage de M. Jean-Paul Aubé, fils de M. Arthur Dubé à Mlle Jeanne-d'Arc Goulet; également, de M. Lucien Veilleux, fils de M. Gérard

Veilleux, à Mlle Yvette Goulet. Les mariées sont les filles de M. et Mme Amédée Goulet de St-Magloire. M. et Mme Aubé demeureront à St-Philémon tandis que M. et Mme Veilleux résideront à St-Fabien.

(Photo Studio Michon).



### ATTENTION

Vente et réparation

De machines à laver de toutes marques. Plusieurs pièces de réparation en mains.

S'adresser à

**Louis-Marie Dubé**

43, 3e Ave., Tél.: 248-3959

## LAFONTAINE

22, 23, 25, 26, 27, 28 AOUT

### CHERCHER L'IDOLE

Charles Aznavour — Johnny Hallyday aussi

### PARLEZ-MOI D'AMOUR

DALIDA  
Jacques SERNAS — Raymond BUSSIERES

29 août au 4 sept.

### JAMES BOND CONTRE Dr. No

avec SEAN CONNERY

## TACHE

27 août au 2 sept.

### LES BLONDES ET LES NUES DE SOHO

avec JAYNE MANSFIELD

Horaires: tous les soirs à 8.30 hres.  
Dimanche après-midi à 2 hres.

## GAGNEZ UN VOYAGE

Dans le sud jusqu'à une valeur de \$500.00 vous permettant de choisir vous-même l'endroit.

Notre tirage sera fait le 31 décembre 1965.

Chaque dollar d'achat au comptant ou à 30 jours vous donne droit à un coupon.

Bureau: **EDOUARD GENDREAU INC.** Résidence: 248-0845 248-0276

18 rue Louise, Montmagny

MARCHAND DE BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Nous gardons en entrepôt un assortiment complet de panneaux préfinis.

Notre personnel est exclus de ce concours.

# Les Petites Annonces 248-0737

## A VENDRE

**MAISON** de deux logements avec bureau et salle d'attente au sous-sol, système de chauffage, air climatisé, chassiss d'aluminium, terrain de 70 x 145 pieds, parterre fini, située à 13, rue de l'Anse. Revenu annuel de \$2.580. Dépenses annuelles de \$700. Prix raisonnable, condition faciles. S'adresser à Québec, tél. : 529-2911 au bureau ou 681-4717 domicile.

## COFFRES EN CÈDRE A VENDRE

Magnifique coffres finis noyer acajou ou chêne, au prix du manufacturier. Aussi, coffres sur pattes.

**L. Corriveau, Mfg.**  
24, 7e Rue E. P. 193  
MONTMAGNY, Qué.

**PORTES** pliantes, brunes, beige, grises, blanches, 32", 38", 48", à partir de \$12.95. Les Appareils Domestiques, Enr., 127, rue St-Jean-Baptiste, tél. : 248-1424.

**LOT DE MIROIRS** de toutes les grandeurs à bas prix. S'adresser à la Menuiserie Tardif, 4e rue Montmagny, tél. : 248-2391.

**PEINTURE CAROUSEL B-H** 1ère qualité. Réduction de \$2.00 le gallon sur l'émail gris à galerie et sur la peinture blanche pour extérieur. Cette offre très spéciale est pour un temps limité, chez Dubé et Fils Enr., 24 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél. : 248-3743.

**MAISON** de 30' x 24', 2 étages avec garage, 7 pièces, sur terrain de 365' x 60' de large, située à Montmagny, Rivière-du-Sud, Côté nord. S'adresser à Ls-P. Vézina, Cap St-Ignace, tél. : 246-5537.

**FRIGIDAIRE** en très bon état. S'adresser à tél. : 248-2768.

**MOISSONNEUSE-LIEUSE** 6 p. de coupe de marque "McCormick" en très bon ordre. S'adresser à tél. : 259-7080, St-François.

**MAISON** d'un étage et demi à 24, 4e rue, Montmagny. MAISON à Berthier-en-Bas. S'adresser à tél. : 248-3807.

**BOIS BLANC** pour sculpture. S'adresser à Jean-Marie Simoneau, Cap St-Ignace, tél. : 246-5685.

**BOITES A MALLE** de toutes sortes pour fixer aux portes. S'adresser aux Appareils Domestiques, 127, St-Jean-Baptiste, Montmagny, tél. : 248-1424.

**BOIS** de chauffage de toutes sortes. S'adresser à Léon Poirier, Montmagny, tél. : 248-1634

**MAISON** de 3 logements ayant un revenu de \$2.160, située sur un grand terrain au coin d'une rue, chauffage à l'eau chaude, acompte \$4.000., conditions discutables. S'adresser à 659, rue Commerciale, St-David, Lévis, ou à tél. : 837-6139.

**MAISON** de 2 logements située dans le centre de la ville sur la rue St-Louis. S'adresser à Mme Narcisse Proulx, tél. : 248-0395

**MAISON** à sacrifier, de 45' x 28', 7 pièces plus chambre de bain, chauffage à l'air chaud, planchers en tuile, extérieur fini en briques et pierres, chassiss Pella, vendue avec tentures, située sur l'avenue du Quai sur terrain de 110' x 98'. A vendre pour cause de départ. S'adresser à tél. : 248-2578.

**MAISON**, S'adresser à tél. : 248-3837.

**CHALET** situé au bord de la Rivière à la Perdrix. S'adresser à 57, Ste-Brigitte, tél. : 248-2502.

**MAISON** de 2 étages à 8, 5e rue, Planchers et chassiss garnis, terrain 90' x 90' en pelouse. Aussi sets de salon, de cuisiné et de chambre. Poêle combiné au bois, à l'huile et à l'électricité. Prix intéressant. Cause de départ. S'adresser à tél. : 248-3513.

**TRES BONNE FOURNAISE** à bois de marque l'Islet, modèle no 232. S'adresser à Jeannette Bernier, Cap St-Ignace, tél. : 246-5361.

**FORD 1960** à prix d'aubaine ainsi qu'une télévision 21" de marque Westinghouse. S'adresser à tél. : 248-3411, le soir à 248-3406.

## PERDU

**PORTE-MONNAIE** entre le bureau de Poste et la Pharmacie Montmagny. S'adresser à tél. : 248-2327.

## A LOUER

**DEUX GRANDES CHAMBRES** dans un endroit tranquille avec entrée privée, lavabo et permis de cuisine si désiré. S'adresser à 107, St-Jean-Baptiste ou téléphoner à 248-0818.

**LOGEMENTS** au Bon Conseil, s'adresser à Mme Lucien Coulombe, Rue de la Gare, tél. : 248-1178.

**CHAMBRES** neuves avec lavabo. Pour messieurs seulement. S'adresser à 37 rue Collin.

**SUITE** de 2 pièces (cuisine et chambre-vivroir) meublée et chauffée, de préférence pour dames âgées. S'adresser à Mme Narcisse Proulx, tél. : 248-0395

**GARCONNIERE** entièrement meublée à 14, rue Taché. S'adresser à tél. : 248-1239.

**DEUX LOGEMENTS** à Berthier-en-Bas; 6 pièces chauffées, avec eau chaude, chambre de bain avec douche, garage et grande cour. Situés dans le village. S'adresser à tél. : 259-7833.

**LOGEMENT** chauffé de 4 pièces plus chambre de bain situé entre le Cap St-Ignace et Montmagny. S'adresser à tél. : 246-5287.

**CHAMBRE ET APPARTEMENT** sur la rue St-Jean-Baptiste. S'adresser à tél. : 248-2939.

**TENTE ET TENTE REMORQUE** à prix modique. S'adresser à Location Port-Joli, Tél. : 60, St-Jean Port-Joli.

**LOGEMENT** de 6 pièces plus chambre de bain sur la rue St-Jean-Baptiste. S'adresser à tél. : 248-1202.

**QUATRE LOGEMENTS** chauffés, sur la route Trans-Canada et près de la chapelle St-Mathieu. S'adresser à tél. : 248-1267.

**CHAMBRE** pour jeune fille avec permission de se faire la cuisine. S'adresser à tél. : 248-1406.

**LOGEMENT** de 4 pièces plus chambre de bain sur la rue St-Jean-Baptiste pour couple sans enfants. S'adresser à tél. : 248-2741 ou 248-0447.

**CHAMBRES** situées à 55, rue de la Gare. Déjeuner si désiré. S'adresser à tél. : 248-0971.

**MAISON AVEC GARAGE** et grand terrain sur la rue Langlois. S'adresser à M. Armand Boutin, tél. : 248-2902.

## A VENDRE OU A LOUER

**GRANDE MAISON** avec garage située sur la route No 2, bas de la Paroisse, le garage est équipé pour réparer le mécanique, libre le 1er septembre. S'adresser à tél. : 248-2585.

**A VOTRE DISPOSITION** BRIQUETEUR d'expérience. S'adresser à M. Fernand Doyon, 5, rue St-Octave, tél. 248-1254.

## ON DEMANDE

Homme veuf avec fils de 14 ans résidant à Ville Mont-Royal Montréal, dans une résidence moderne avec jardin, cherche une personne fiable, aimable et compétente pour prendre soin de la maison en général. Excellentes conditions de travail, appartements personnels, et fins de semaine libres. Un peu de connaissances de la langue anglaise serait désirable. S'adresser à Dépt. 2, C.P. 430, Montmagny.

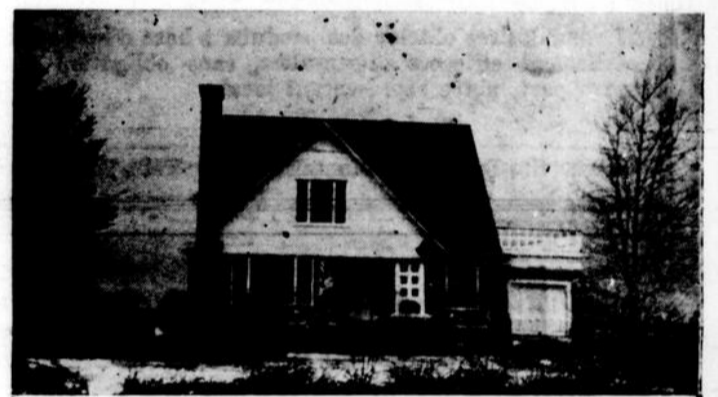
**CHAMBRE ET PENSION** pour septembre à proximité de l'école Ls-Jacques Casault. S'adresser à Bruno Giroux, 7, rue Hamel, app. 1, Québec, tél. : 524-2765.

**COMMENCEZ A ECONOMISER!** De l'argent en banque élimine tout ennui... Il est facile d'en gagner. Ecrivez à C.P. 172, Sillery, Québec 6, P. Qué.

**QUELS QUE SOIENT VOS LOISIRS**, vous pouvez les changer en revenus en vendant nos 225 produits à 45% de commission. Bons territoires vacants. JITO, Dépt. 4, 5130 St-Hubert, Montréal.

## CARRIERE DANS LA VENTE

Désirons hommes mariés, plus de 30 ans, bonne éducation, possédant auto, revenu \$10.000, et plus pour le travailleur, excellent entraînement qui fait de vous un vendeur professionnel. Opportunité d'avancement pour l'homme qualifié, assurance-groupe et fonds de pension. C.P. 4, N.-D. Lévis.



## CAP-ST-IGNACE

A vendre pour cause de départ, magnifique résidence en pierre, 2 étages, 13 pièces plus sous-sol en partie fini, grand balcon, garage, terrain splendide 124' x 200'. Possibilité 2 logements ou plus; grand foyer, chauffage à l'eau chaude. Situation tranquille, près église. Ecrire à Daillac Ltée, Montmagny, Qué.

## Les malaises magnymontois...

(Suite de la page 4)

mité âmes, est-ce une attitude logique? Pourquoi ces gens ne se grouperaient-ils pas pour trouver des solutions aux problèmes qui hantent notre société? Des discussions libres, des rencontres fréquentes et la découverte d'un monde extérieur nouveau leur feraient comprendre que le bonheur n'est pas simplement dans la satisfaction de besoins personnels — uniquement corporels. La loi de la charité existe toujours. Il faut l'aider, coopérer et surtout aider la jeune génération. Voici des sujets qui mériteraient que chacun s'interroge:

## Bovins (Canadiens)...

(Suite de la page 5)

Dans la classe des chevaux croisés, M. Noël Mercier a remporté le 1er prix de la section d'un cheval seul attelé à une voiture de promenade, alors que M. Paul-Aimé Gaudreau arrivait premier dans la section d'une paire de chevaux de trait lourds et que M. Martin Guimond se classait au 1er rang, dans la section des chevaux légers. La section des poulains et pouliches de l'année a été remportée par M. Raymond Couture.

E n ce qui concerne la nouvelle classe de poneys, M. Laurent Dionne s'est classé au 1er rang pour la section présentant un poney attelé à une voiture de promenade, tandis que M. Maurice Caron remportait le premier prix dans celle d'un poney monté d'un enfant sur selle.

— Une bibliothèque municipale, oeuvre de toute la population, non don du gouvernement.

— La réorganisation des sports pour la jeunesse sur une échelle digne de la grandeur de Montmagny: tennis, balle-molle, hockey, gymnastique. (Ne croyez-vous pas en la participation d'organismes comme l'O.T.J., la Régionale Pascal-Taché et des particuliers qui possèdent, disons, des terrains de tennis).

— L'organisation de loisirs pour les jeunes de 14-18 ans. A l'heure présente, il n'y a rien pour eux. Pourquoi n'organiserions-nous pas pour eux des spectacles, des soirées dansantes, des fêtes comme le font déjà certaines villes? Mieux vaut-il les jeunes fréquenter les bars et leur laisser connaître les malheurs de certains foyers en désaccord!!!

De plus, il y aurait un devoir pour des organismes à faire connaître leur programme à rendre compte à la population des espoirs et des ambitions de leur organisme. Le Conseil Municipal ne pourrait-il pas mieux renseigner la population sur ses activités et quelquefois l'interroger sur des projets futurs. Ceux qui se taisent ne sont pas tous des sots. Ce sont des gens qui pensent, mais que la crainte de créer le ridicule rend muets.

Avant de blâmer celui qui écrit ces lignes, pensez, réfléchissez, interrogez-vous? Deux mots que vous ne voudrez pas prononcer hanteront votre esprit: Inertie - Antipathie. A ceux qui objecteront qu'il n'est

## Naissances

**CASTONGUAY** — Le 10 août est né à M. et Mme Pierre Castonguay de St-Adalbert un fils René, Parrain et marraine, M. et Mme Noël Castonguay, oncle et tante de l'enfant.

**DUMAS** — Le 13 août est née à M. et Mme Raymond Dumas de St-Adalbert, une fille Carole, Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Alfred Dumas, oncle et tante de l'enfant.

**FOURNIER** — Le 13 août est né à M. et Mme Georges-Henri Fournier de St-Jean Port-Joli, un fils Jean-Marc, Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Morneau, oncle et tante de l'enfant.

**GRENIER** — Le 11 août est née à M. et Mme Jean-Guy Grenier de Ste-Perpétue une fille Johanne, Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Leclerc, oncle et tante de l'enfant.

**LORD** — Le 10 août est née à M. et Mme Alphonse Lord de Ste-Louise, une fille Christine, parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Leclerc, oncle et tante de l'enfant.

pas facile de sortir d'un milieu dans lequel on est né, on a vécu et on vit, je leur répondrai que le risque vaut bien la récompense. Vous aurez l'indépendance, le respect de vos concitoyens qui vous craignent et le plaisir de dire à chacun ce que vous croyez être la vérité, l'équité et la justice.

Bien vôtre,  
When you say I am happy".  
"Are you sincere."

## SAINT-PAUL

(Suite de la page 11)

— Samedi, le 28 août à 3 h. p.m., M. le Chanoine Robert Hudon bénira le mariage de M. Joseph Boulet, fils de M. Joseph Boulet et de dame Marie-Anne Thibault de Notre-Dame-du-Rosaire à Mlle Jacqueline Boucher, fille de feu Eugène Boucher et de dame Régina Picard de St-Paul.

A ces futurs époux, nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

## NAISSANCE

M. et Mme Aurélien Talbot, née Germaine Laverdière font part à leurs parents et amis

## Les autorités...

(Suite de la page 3)

**PENSER REGIONALEMENT**  
M. Hébert insista sur le fait que la population doit penser régionalement c'est-à-dire qu'une difficulté ou qu'un problème qui affecte une partie de la Régionale, devient le problème de toute la Régionale.

Parmi les projets susceptibles d'être mis sur pied, mentionnons des cours de culture physique dans les localités où ils n'existent pas. Ces cours seront dirigés par M. J.-C. Croteau.

La Régionale a un pressant besoin de matériel didactique, en particulier de livres de culture et autres à la disposition des élèves.

Par contre, de conclure M. Hébert, la Régionale Pascal-Taché possède quatre conseillers en orientation, ce dont peu de commissions scolaires régionales peuvent se vanter.

de la naissance d'une fille à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, la semaine dernière.

Félicitations!

## VERS L'AVENIR...

Dimanche, le 22 août, M. Michel Gaudreau et M. Jean-Guy Gaudreau, fils de M. et Mme Saluste Gaudreau de St-Paul sont partis pour 5 ans afin de suivre leurs cours pour l'aviation.

Bonne chance!

## JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession... Puis-je vous être utile?

**L.-P. FORTIN**

47, rue St-Jean-Baptiste, Tél. : 248-2960 — C.P. 1033  
MONTMAGNY, Qué.

**SUN LIFE DU CANADA**

## Ste-Lucie célèbre son cinquantième anniversaire

Des manifestations à la fois religieuses et populaires ont marqué le cinquantième de la paroisse de Ste-Lucie-de-Beaugard, en fin de semaine dernière.

C'est mercredi qu'ont débuté les fêtes par un grand bingo. Jeudi avant-midi, un service funèbre fut célébré à l'intention de tous les disparus de la paroisse. Ven-

dredi et samedi, les fêtes ont continué à se dérouler dans un atmosphère de réjouissance; mais dimanche fut la journée de clôture des fêtes. Une messe pontificale fut célébrée par Mgr. Bruno Desrochers, à laquelle assistait le premier prêtre à Sainte-Lucie, l'abbé Liguori Lemieux, curé actuel de Notre-Dame-du-Rosaire.

M. le curé Robert Painchaud a évoqué la petite histoire de Ste-Lucie, après l'émouvante cérémonie de la levée du drapeau canadien faite par le député de Montmagny-L'Islet qui a invité les paroissiens de Ste-Lucie à la fierté du drapeau national comme des patriotes convaincus.

Pour sa part, le député de Montmagny a félicité l'organisation et a souligné

la participation populaire à ce genre de manifestations.

Par contre, l'après-midi a groupé environ 1,000 spectateurs près du cimetière pour assister au concours de "tire" de chevaux. Une douzaine d'équipes formés d'attériages de deux chevaux ont lutté durant cinq heures pour rendre finalement M. Roméo Gaudreau de Notre-Dame-du-Rosaire, vainqueur. Les chevaux de M. Gaudreau ont traîné des blocs pesant 9,200 livres sur une longueur de 22 pouces.

Cette activité était présidée par M. Henri-Paul Couette, maire de Ste-Lucie et les juges étaient: MM. Lorius Bilodeau, préfet du comté et maire de St-Just; Eugène Guénard, maire de St-Fabien; Camille Bernier, maire de St-Marcel et Edouard Pelchat, de Lac Frontière.

M. le curé Painchaud, dans son allocution a rappelé les moments difficiles de la fondation alors que les pionniers venaient de La Malbaie.

Les premières familles furent: les Turcotte, Bilodeau, Boutin, Bolduc, Caron, Dodier, Aubé, Couture et Couette, dont quelques-uns étaient présents. C'est l'abbé Cloutier, alors curé de St-

Fabien qui a déterminé l'emplacement du premier temple paroissial. Cette première église paroissiale fut construite en septembre 1915 et le premier curé, l'abbé Gosselin enregistrait le 1er octobre 1915 le premier baptême. On agrandissait l'église en 1936 et en 1941, on érigeait le couvent qui était confié au RR. SS. Saint-Coeur de Marie.

Le pasteur a finalement souligné le caractère fondamentalement chrétien des

pionniers et des familles de sa paroisse; quoique jeune, la paroisse compte trois fils dans l'ordre sacerdotal, des religieux et des religieuses.

Sainte-Lucie-de-Beaugard, paroisse jeune et noble dont l'histoire a déjà marqué d'un demi-siècle, vient de clôturer ses fêtes.

**Robert Daveluy, III.**  
AVOCAT  
63 St-J-Bapt., Montmagny  
Edifice Allard  
Téls. Bur.: 248-1072 C.F. 1179  
Réa.: 248-1890

**好彩**  
METS CHINOIS  
METS CANADIENS  
Pour apporter  
Tél.: 248-9076  
**LUCKY CAFE**  
26, rue St-Jean-Baptiste,  
MONTMAGNY, Qué.

**HERBAGES**  
"ingrédients d'autrefois,  
techniques d'aujourd'hui!"  
Si vous désirez obtenir des produits à base d'herbages réellement efficaces... consultez, sans obligation de votre part, notre représentant local:  
**Louis Gaulin,**  
88, rue Ste-Brigitte, Montmagny, Tél.: 248-3930.

**Désirez-vous un rendement Maximum?  
sur tous vos placements?**  
— Service COMPLET: actions, obligations, fonds mutuels.  
— Attention PERSONNELLE à chaque transaction.  
**Jacques Gaudreau**  
GINGRAS, REID, GAUDREAU, INC.  
Actions obligations — Fonds mutuels.  
valeurs de placement  
18, rue Collin, Montmagny, Tél.: 248-2700  
71, rue St-Pierre, Québec, Tél.: 692-0155

**La Corporation de Prêts du Québec**  
(fondée en 1924)  
Membre de l'Ass. Canadienne des Courtiers  
en Valeurs Mobilières.  
**ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS**  
Actions & Fonds Mutuels.  
Consultez notre représentant autorisé.  
**Eutrope Méthot**  
93, St-Jean-Baptiste — Tél.: 248-0669 — Montmagny

**Un service complet de chauffage à la maison offert par**



- ★ LIVRAISON SYSTÉMATIQUE
- ★ INSPECTION ET ENTRETIEN RÉGULIERS de votre système de chauffage à l'huile
- ★ SERVICE DE DÉPANNAGE DE 24 HEURES PAR JOUR—rapide—au moment nécessaire
- ★ MODE DE PAYEMENTS BUDGÉTAIRES pour répartir vos frais de chauffage

**TOUT CELA SANS FRAIS ADDITIONNELS**  
lorsque vous achetez l'huile à chauffage B-A sûre et digne de confiance.

**Julien Côté,**  
Agent des produits B-A.

HC-5F

**REGARDEZ**

**Le Grand Prix Musical**

**B. A.**

Grand Prix de \$100,000.

Maison de rêve meublée \$30,000.

\$50,000. en Or

Tous les lundis à 7h.

Canal 4

\*\*\*\*\*

**TELEPHONES**

**248-1419 Montmagny**

**259-7943 Berthier**